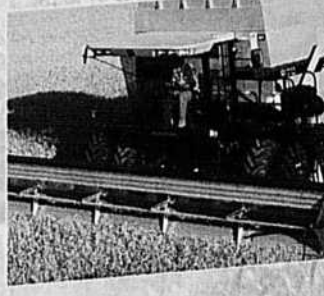




GRANDES Cultures

Supplément de La Terre de chez nous • Volume 11 No 4 Juillet 2001
Internet: <http://www.fpccq.qc.ca>

Spécial machinerie



PORTRAIT
Le secteur
céréalié

REPORTAGE
La chasse
à la nouveauté



Une qualité du grain qui a surpris même les experts.



Qualité du grain :
CONFIRMÉE

Les
moissonneuses
-batteuses de la
Série 50 ont vite
gagnées la faveur
des grands producteurs.

Vérifiez les
résultats
et jugez par
vous-mêmes
en cliquant sur
deere.com/confirmed



Demandez votre carte de crédit AgLine et
accumulez des points Air Miles.



SOLIDE ET FIABLE *toujours* JOHN DEERE

ALMA
Maltais &
Ouellet inc.

ANGE-GARDIEN-
DE ROUVILLE
Equip. Laguë Itée

BERTHIERVILLE
E.M.I. (s.e.c)

CAP DE LA
MADELEINE
Nordeer inc.

COATICOOK
Equip. Veilleux
Coaticook inc.

DRUMMONDVILLE
Agritex
Drummondville

GUIGUES
Machineries
M. Larose Itée

LAVAL
Lavaltrac Equip.
inc.

LENNOXVILLE
Equip. Veilleux
Lennoxville inc.

PIKE RIVER
Laguë & Bernard
inc.

RICHMOND
Agritex
Richmond inc.

RIMOUSKI /
Matane
Equipements
Daniel Lévesque
inc.

RIVIÈRE-DU-LOUP
Equipements
Daniel Lévesque
RDL inc.

ST-AUGUSTIN /
Mirabel
Centre
Agricole J.L.D.

ST-AUGUSTIN /
Québec
Equipements
Big John

ST-CÉLESTIN
Equipements
R.P.L. inc.

ST-GEORGES-DE-
BEAUCE
Equipements
Agri-Beauce enr.

ST-GERVAIS,
CtÉ Bellechasse
Frs Goulet & Fils
Inc.

ST-ISIDORE
E. Larochelle inc.

ST-JACQUES-
LE-MINEUR
Agricotech

ST-PASCAL
Equip. Laplante inc.

ST-POLYCARPE
Agritex
St-Polycarpe inc.

STE-MARTINE
Agritex
Ste-Martine
Ltée

ST-ROCH-DE-
L'ACHIGAN
Equipements
Maurox inc.

STE-ROSALIE
Equipements
Laguë Itée

VARENNES
Equipements
Laguë &
Martin inc.

VICTORIAVILLE
André
Girouard
& fils inc.

YAMASKA-est
Agritex
Yamaska



JOHN DEERE



[é d i t o r i a l]

Bien choisir sa machinerie

*chaque année,
une ferme spécialisée en
grandes cultures investit
environ 95 000 \$ en
achat de machineries et
d'équipements,
soit l'équivalent
de 321 \$ à l'hectare.*

Ces données préliminaires sur les achats moyens effectués au courant des années 1998 et 1999 proviennent d'une enquête du MAPAQ sur les coûts de production de 93 entreprises céréalières ayant en moyenne 296 hectare. L'importance du poste machinerie, pour la rentabilité d'une ferme, justifie donc amplement qu'on s'y attarde davantage. Le présent numéro du magazine offre, dans ses pages centrales, un répertoire des machines de récolte, soit les moissonneuses-batteuses, les voitures à grain, les vis à grain, les séchoirs et les silos.

Il m'apparaît très important de bien évaluer les besoins spécifiques de chaque entreprise avant d'arrêter son choix sur une machine en particulier. Doit-on acheter, louer ou faire exécuter ses travaux à forfait? C'est une question à laquelle nous devons tous répondre si nous voulons faire un achat judicieux et rentable pour notre entreprise. L'article de Camille Morneau sur les coopératives d'utilisateurs de machineries agricoles (CUMA) et celui de la Financière agricole sur la machinerie en grandes cultures peuvent aider à prendre les bonnes décisions.

Dans le cas des équipements de récolte, je crois qu'il est important d'établir les critères que l'on juge essentiels pour notre entreprise avant de faire un achat, par exemple : le nombre d'hectares, le temps dont on dispose pour récolter, le nombre d'heures de fonctionnement de la machine, le type de culture à récolter, la capacité de la machine et le confort du producteur. Nous savons qu'il y a des différences importantes d'une culture à l'autre quant au temps dont on dispose pour récolter dans des conditions optimums.

Un autre critère important pour le choix d'un équipement approprié se trouve dans la confiance que le producteur peut avoir à l'endroit du concessionnaire et de la marque choisie. Le représentant joue un rôle important surtout depuis l'arrivée de nouvelles technologies comme le capteur de rendement et le GPS. Les vendeurs de machineries doivent aussi avoir à leurs côtés du personnel compétent et formé pour répondre aux questions que le producteur pourra poser. Et il y a bien des interrogations quant à l'utilisation correcte d'une moissonneuse-batteuse, une machine fort dispendieuse. Quels sont les ajustements adéquats pour réduire au minimum les pertes au champ? Quelle est la meilleure façon de récolter un grain propre sans l'endommager et tout cela en gardant une efficacité de récolte?

Il me semble bien désolant de voir parfois une belle culture au champ qui une fois récoltée va perdre de la qualité, soit lors du battage, soit lors de la manutention. Avec un grain abîmé, il en résulte une perte de valeur et par conséquent une perte de revenus pour le producteur.

Une bonne connaissance du fonctionnement de sa machine débute par la lecture du manuel d'instructions que chaque producteur devrait se faire un devoir de consulter dès l'achat d'un nouvel équipement et de s'y référer par la suite. Il y a aussi l'entretien préventif qui permet de réduire les bris et la perte de temps lors de la récolte et d'avoir une bonne valeur de revente.

Après la récolte bien faite et un grain de bonne qualité, il y a la manutention, le séchage et l'entreposage avec la ventilation adéquate. Ceux qui prennent les précautions nécessaires conserveront des grains avec tout leur potentiel pour la pleine satisfaction de l'utilisateur.

Il m'apparaît donc important que le producteur soit à la fine pointe de l'information dans le but de s'améliorer sans cesse. C'est ce que tente de faire le présent répertoire et les autres articles qui traitent de machinerie et de sécurité. Un remerciement aux fabricants et aux concessionnaires qui ont collaboré avec les responsables du magazine.

Actualité

Blé d'alimentation humaine, plan d'agence de vente
ASRA, programme d'avance de crédit printannière
Mise en marché 2000- 2001

Recherche

Rotation des cultures et rendement

Environnement

Un conseil en agroenvironnement pour une bonne gestion des champs
L'IPC réalise son projet pilote de récupération
Pesticides : moins et mieux

Démonstration de machineries et visites de parcelles

Légumes de transformation

Récolte de concombres 2001

Les solutions pour contrer une éventuelle pénurie de main-d'œuvre

Code de la route

L'immatriculation des tracteurs, véhicules et remorques de ferme

Spécial machineries de récolte

Du fléau au GPS

Moissonneuses-batteuses et sécurité

L'achat en commun : une économie de 50%

Voitures à grain : l'invasion des chenilles

Le silo a bien changé

Encore trop de morts dans le silos à céréales

Du carré à grain jusqu'au séchoir en continu

Vis à grain : Archimède serait bien fier

Financement

Toujours... prêts?

Marché

Portrait du secteur céréalier en 2000-2001

Réglementation

Nouveaux types de permis pour l'achat et le classement des grains

Jour de livraison- uniquement

Reportage

Visite à la ferme de Michel Adam, à Saint-Prospier

La chasse à la nouveauté

5

9

10

16

18

21

32

34

39

44

JUILLET 2001

Supplément de La Terre de chez nous (TCN)

ÉDITEUR

La Terre de chez nous
Union des producteurs agricoles
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil (Québec) J4H 3Y9
Tél.: (450) 679-8483
Courriel: tcn@tcn.upa.qc.ca
Site web: www.tcn.upa.qc.ca

DIRECTEUR

Hugues Belzile

RÉDACTRICE EN CHEF

France Groulx

**RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT,
RESPONSABLE DE LA PUBLICATION**
Victor Larivière

SECRÉTAIRE DE PRODUCTION
Lorraine Trotter

COLLABORATEURS

Michel Beauoyer, Michel Dostie, Linda Dufault,
Guy Durivage, Stéphane Gagné, Jean Lafond,
Karine Leblond, Camille Morneau, Armand Mousseau,
Sophie Pouliot, Michel Prévile, Mario Rémillard

CONCEPTION GRAPHIQUE
Groupe Charest

RESPONSABLE DE LA PRODUCTION
Carole Lalancette

INFOGRAPHISTE
Karyne Bradley

SÉPARATIONS DE COULEURS
Préimpression Ad Hoc Le Groupe

IMPRESSION
Imprimeries Transcontinental inc.

DIRECTEUR DE LA PUBLICITÉ
Réal Loiseau

REPRÉSENTANTS PUBLICITAIRES
Christian Guinard, Sylvain Joubert,
Robert Bissonnette, Sylvain Lalonde

REPRÉSENTANT HORS QUÉBEC
Jacques Long
Tél.: (905) 335-5700
Fax: (905) 335-5001

ADMINISTRATION
Jocelyne Gareau

TIRAGE ET ABONNEMENTS
Micheline Courchesne

DÉPÔT LÉGAL
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0832-5634

Prochaine parution: 4 octobre 2001
Date de tombée publicitaire: 7 septembre 2001

Le magazine « Grandes Cultures » paraît cinq fois par année.
Dans la présente publication, le générique masculin est
employé sans discrimination et uniquement dans
le but d'alléger le texte.

PHOTO COUVERTURE : DOMINIC GAUTHIER

POUR NOUS REJOINDRE...

Fédération des producteurs de
cultures commerciales du Québec
555, boul. Roland-Therrien,
Longueuil (Québec) J4H 3Y9
Téléphone : (450) 679-0530
Télécopie : (450) 679-6372
Courriel : fpccq@fpccq.qc.ca,
Internet : http://www.fpccq.qc.ca
Pour obtenir l'information... et les
commentaires sur le marché des grains

Service de messagerie
vocale (gratuit)
1-800-361-1345
1-800-361-9736
1-800-361-2095
(514) 521-1717 - Ligne de Montréal



Page 44



Page 33



[actualité]

Blé d'alimentation humaine - Projet d'agence de vente

C'est le 31 mai dernier que la Fédération a tenu une première rencontre du comité de travail élargi dans le secteur du blé d'alimentation humaine.

Une quinzaine de producteurs fortement impliqués dans la production du blé ont accepté l'invitation de la Fédération et sont venus donner leur point de vue sur le projet de la Fédération. Les discussions furent très positives et il s'est rapidement établi un consensus à l'effet que pour redorer l'image de cette production et en retirer tout le bénéfice possible, il fallait s'attaquer à la qualité du produit en ayant beaucoup plus de rigueur dans la production et la manutention du blé afin de nous assurer de l'uniformité des lots offerts en vente.

Pour leur part, les deux principales minorités rencontrées ont clairement indiqué leur intérêt à collaborer avec un organisme de producteurs qui travaillerait sérieusement à améliorer la qualité et la disponibilité du produit en fonction de leurs besoins. L'uniformité des lots reçus et un approvisionnement régulier tout au long de l'année sont les deux critères les plus importants pour satisfaire leurs exigences.

Suite à cette réunion du comité élargi, un dépliant explicatif du projet d'agence de vente sera produit dans les prochaines semaines et la Fédération convoquera dans chacune des régions, entre le 15 août et le 15 septembre, des soirées d'information pour bien annoncer le projet aux producteurs, recueillir leurs commentaires et s'assurer que la très forte majorité soit favorable à la mise en place d'une agence de vente unique pour relancer la production du blé destiné à l'alimentation humaine au Québec.

ASRA

Pour une deuxième année consécutive, le programme ASRA émet sa première avance de compensation très tôt en saison (pour la récolte de 2001), soit au courant des mois de mai et août 2001 au lieu du mois de décembre 2001. Ceci est rendu possible grâce au programme fédéral d'avance de crédit printanier. Ainsi donc, après l'ajustement pour le paiement de la cotisation et selon une avance maximale de 50 000 \$, le producteur devrait avoir reçu pour les mois de mai et août 2001 un montant net de : 127,44 \$/ha pour l'avoine, 123,25 \$/ha pour le blé fourrager, 97,43 \$/ha pour le blé de consommation humaine, 153,06 \$/ha pour le maïs,

117,19 \$/ha pour l'orge, 98,03 \$/ha pour le soya. Le versement de mai 2001 correspondait à des montants de 63,72 \$/ha, 61,63 \$/ha, 48,72 \$/ha, 76,53 \$/ha, 58,60 \$/ha et 49,02 \$/ha respectivement pour l'avoine, le blé fourrager, le blé de consommation humaine, le maïs, l'orge et le soya.

Pour ce qui est de la récolte 2000, il est prévu que le paiement final soit versé au courant du mois de janvier 2002. Des prévisions de compensations sont indiquées dans les pages de la section *Actualité* ●

ASSURANCE-STABILISATION SAISON 2000-2001 PAIEMENT FINAL (JANVIER 2002)

		Avoine	Blé four.	Blé hum.	Maïs	Orge	Soya
Prix garantis	\$/tm	231.17	246.51	255.37	199.02	229.09	330.96
Prix du marché	\$/tm	105.00	140.00	165.00	126.00	125.00	262.00
Compensation brute	\$/tm	126.17	106.51	90.37	73.02	104.09	68.96
Rendement moyen	tm/ha	3.13	3.40	3.40	6.60	3.40	2.70
Compensation brute	\$/ha	394.91	362.13	307.26	481.93	353.91	186.19
Cotisation préliminaire 2000	\$/ha	124.38	98.64	78.39	116.41	119.53	36.04
Compensation nette	\$/ha	270.53	263.49	228.87	365.52	234.38	150.15
Crédit ACRA 1999 prévu**	\$/ha	14.28	11.34	8.21	31.56	16.60	8.18
Crédit RARB**	\$/ha	11.90	9.44	7.50	11.14	11.44	3.44
Avance mai, août, déc. 2000	\$/ha	116.22	107.14	88.98	142.18	117.39	73.36
Avance avril 2001	\$/ha	98.37	97.01	86.76	135.20	84.66	57.83
Paiement final janvier 2002	\$/ha	82.12	80.12	68.84	130.84	60.37	30.58

* Toutes ces données sont des prévisions de la Fédération

** Le crédit ACRA 1999 et le crédit RARB s'ajoutent aux compensations nettes à recevoir



[actualité]

Programme d'avance de crédit printanière

Actualités

Tel que nous vous l'avions mentionné en mai dernier, La Financière agricole du Québec a procédé à l'envoi, le 23 mai, d'un premier versement de 50 % de l'avance admissible aux producteurs inscrits au régime d'assurance-stabilisation. Cette avance admissible a été calculée selon les superficies compensables de l'année 2000 et aucun frais d'administration n'est chargé aux producteurs pour l'octroi de cette avance. Le montant total envoyé à l'ensemble des producteurs pour ce versement s'est élevé à environ 50 millions de dollars. Le second versement (solde) sera effectué au mois d'août, en ajustant le montant final en

fonction des superficies réelles ensemencées en 2001.

En ce qui concerne le deuxième niveau d'intervention qui est disponible via la Fédération, le processus d'émission des avances a débuté en mai dernier et la date limite pour vous inscrire auprès de la Fédération est le 13 juillet 2001. Nous vous rappelons qu'il est nécessaire d'effectuer un calcul sur une base individuelle pour connaître les avantages financiers pour un producteur d'avoir recours à ce deuxième niveau d'intervention et, que le producteur se voit alors facturer des frais d'administration de 115,03 \$ (100 \$ + TPS/TVQ).

Mise en marché 2000-2001 Maïs-grain

Au cours des sept premiers mois (octobre-avril) de la présente campagne agricole, les producteurs ont mis en marché 836 727 tonnes métriques représentant 67 % de la prévision ajustée de 1,2 à 1,25 million de tonnes, comparativement à 64 % l'an dernier. L'écoulement moyen depuis le début de la campagne a été de 119 500 tonnes alors que pour les mois à venir nous prévoyons la moyenne mensuelle à 83 000 tonnes. Depuis janvier, de fortes pressions sur les prix locaux ont été maintenues en raison des arrivages élevés de maïs américain no 3 et mieux, ainsi qu'une confusion sur la valeur alimentaire du maïs local, forçant ainsi les producteurs à accepter des escomptes de prix très élevés.

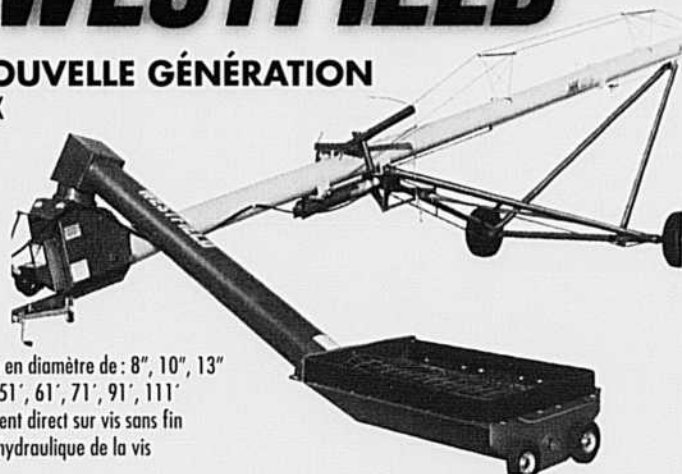
Soya et canola

Pour la période de septembre à avril, les producteurs ont mis en marché 245 635 tonnes métriques, soit 82 % de la prévision maintenue à 300 000 tonnes. L'écoulement est comparable à l'année dernière en tenant compte d'une diminution de la production de près de 15 % selon nos données internes. Au cours des mois d'hiver, les prix au comptant ont été plus fermes que prévus en raison principalement de la base locale supérieure aux prévisions. Cependant, les prix à Chicago ont dégringolé de mois en mois depuis décembre 2000. Le prix moyen du contrat à terme courant a diminué de 5,08 \$US/boisseau en décembre à 4,32 \$US/boisseau en avril, représentant une diminution de 15 %.

Au cours des sept premiers mois de l'année, 11 098 tonnes de canola ont été livrées par les producteurs sur le réseau commercial, repré-

WESTFIELD

LA NOUVELLE GÉNÉRATION
SÉRIE: MK



- Disponible en diamètre de: 8", 10", 13"
- Longueur 51', 61', 71', 91', 111'
- Entraînement direct sur vis sans fin
- Relevage hydraulique de la vis



Morneau & Thibodeau

Division de Morneau - TTI inc.

1720, boul. de la Rive-Sud, C.P. 2100, St-Romuald (Québec) G6W 5M3
Tél.: (418) 839-4127 • Fax: (418) 839-3923

sentant 79 % de la prévision de 14 000 tonnes. Au cours du mois de mai, il y a eu une solide correction haussière des prix à Winnipeg en raison de la diminution des superficies dans les Prairies ainsi que les conditions de sécheresse qui ont prévalu au sud de la Saskatchewan et de l'Alberta. Au moment d'écrire ces lignes, la situation demeurerait (8 juin) fragile dans plusieurs de ces régions. Les producteurs ayant conservé des stocks à la ferme ont été en mesure de bonifier leurs prix comparativement à l'automne dernier. Pour la récolte 2001, les prix à la ferme sur le marché local ont grimpé jusqu'à près de 300 \$ la tonne, ceci a certainement incité quelques producteurs à protéger leurs prix pour une partie de la production à venir.

Blé

Les livraisons de blé fourrager et de semence au cours des trois trimestres (août-juillet) ont atteint 36 049 tonnes métriques représentant 84 % de la prévision ajustée de 40 à 43 000 tonnes. Une augmentation des livraisons de 10 000 tonnes de cette catégorie de blé est prévue comparativement à l'année 1999-2000. Cependant, les livraisons de blé panifiable continuent à dégringoler malgré une augmentation de 10 % de la production totale selon les don-

nées de Statistique Canada. Les livraisons de ce blé s'élèvent seulement à 9 906 tonnes depuis le début de la présente campagne agricole, représentant 91 % de la prévision corrigée de 12 000 à 11 000 tonnes. Les producteurs ont été aux prises avec des difficultés à rencontrer les exigences minimales de qualité des principaux intervenants de ce secteur concernant particulièrement le taux de protéine. De plus, la hausse des prix du blé fourrager dans l'Ouest canadien s'est reflétée partiellement avec le temps sur les prix locaux.

Orge

Pour les neuf premiers mois de livraison, les producteurs ont mis en marché 120 571 tonnes, représentant 81 % de la prévision maintenue à 150 000 tonnes. La demande locale soutenue de l'orge sur le secteur animal au cours de la présente année commerciale a provoqué un raffermissement des prix lors des mois d'hiver. Présentement, les stocks à la ferme étant inférieurs à l'an dernier, cela provoque une disparité des prix interrégionales. Les offres aux producteurs varient de 135 à 150 \$ la tonne, f. à. b. ferme, alors que les utilisateurs à la ferme doivent déboursier environ 175 \$ la tonne métrique livrée. Ces prix reflètent la condition présente du marché pour

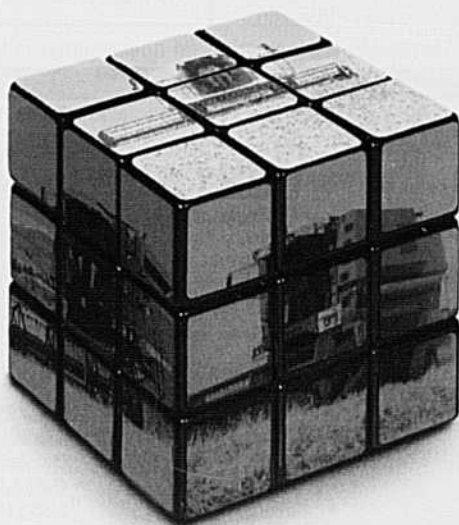
l'orge de moins de 1 ppm de vomitoxine. Les prix locaux sont maintenant établis en rapport avec les prix de l'orge de l'Ouest. La valeur de l'orge de l'Ouest livrée chez un utilisateur se situe présentement à près de 175 \$ la tonne soit, à prime comparativement au prix du maïs. Cette situation est bien contraire aux deux dernières années alors que le prix de l'orge locale était établi en fonction du prix du maïs local moins le différentiel de la valeur alimentaire estimée généralement entre 10 à 15 \$ par les intervenants.

Avoine

Les producteurs ont livré 63 499 tonnes au cours des neuf premiers mois (août-avril) soit 79 % de la prévision établie à 80 000 tonnes. Un léger raffermissement des prix s'est manifesté au cours des mois d'hiver et la demande sur les marchés extérieurs semble soutenue. La réouverture de l'usine de Quaker Oats en Ontario devrait à moyen terme avoir une influence sur la demande locale pour l'avoine de qualité supérieure. Cette entreprise exige des variétés spécifiques en fonction de ses besoins. ●

Voir le tableau en page 8

La solution, disponible pour toutes les couleurs



Compatible avec
SIGA-CHAMPS et AGRI-CHAMPS

Embarquez et profitez-en!

Quelle que soit la couleur de votre batteuse, vous pouvez compter sur les systèmes électroniques de RDS, adaptables à toute marque de machinerie. Leur simplicité et fiabilité, combinées au support technique personnalisé d'Innotag, en font les systèmes d'agriculture de précision les plus vendus au Québec.

Votre planteur, votre épandeur et votre tracteur sont-ils de la même couleur? Restez libre de choisir l'équipe qui vous convient. Avec les systèmes d'Innotag, vous aurez toujours le choix de la couleur!

Garantie
2 ans

Échantillonnage de sol

Capteur
de rendement



Application
à taux variable

Tout en 1 - Pro-Series 8000

INNOTAG
AGRICULTURE DE PRÉCISION

Vente, service et mise en route
1 800 363 8727 Beloeil (Québec)
(450) 464-7427

Bas St-Laurent / Gaspésie: Nova Biomatique (418) 856-6274

Sites de démonstration et ateliers sur le désherbage

Depuis déjà trois ans, la Fédération s'active à appliquer son plan de gestion responsable en environnement. L'une des grandes étapes consistait à réaliser et à distribuer à tous ses membres un guide de référence sur les pratiques de conservation en grandes cultures. Ce dernier vise à s'assurer que nos membres ont accès à une information juste et continue sur un ensemble de pratiques qui favorisent la conservation des ressources. Bien que cet outil de travail demeure l'élément central et privilégié de notre démarche, il faut se rappeler que le plan mis de l'avant en 1998 misait aussi sur une série d'activités de formation et d'information. La Fédération décidait donc, ce printemps, de s'impliquer activement dans un projet de sites de démonstration et d'ateliers visant à faire la promotion de techniques culturales propres à réduire l'utilisation d'herbicides. Le secteur des cultures commerciales s'est engagé à favoriser un maximum d'intérêts de ses membres envers les pratiques de conservation et la participation à ces activités sera un indicateur important de notre capacité, comme producteurs, à prendre en charge notre destinée en matière d'agroenvironnement. Les ateliers se tiendront sur l'ensemble du territoire à des dates précises pour chacune des régions. Nous vous invitons à vous informer de la date de leur tenue en consultant *La Terre de chez*

PRINCIPAUX INDICATEURS DE LA MISE EN MARCHÉ EN 2000-2001							
	Avoine ¹	Blé fourrager ¹	Blé panifiable	Canola ¹	Maïs	Orge ¹	Soya ¹
Mise en marché jusqu'à la fin avril en milliers de tonnes							
2000-01 ²	63	36	10	11	837	121	246
1999-00	67	26	15	16	1 395	119	322
1998-99	60	27	16	12	1 444	114	285
Total commercialisé durant l'année (milliers de t.m.)							
2000-01 ²	80	43	11	14	1 250	150	300
1999-00	88	34	17	20	2 188	159	401
1998-99	77	34	17	14	2 031	153	347
% commercialisé jusqu'à la fin avril							
2000-01 ²	79%	84%	91%	79%	67%	81%	82%
1999-00	76%	76%	88%	80%	64%	75%	80%
1998-99	78%	79%	94%	86%	71%	75%	82%
Commercialisation :							
avoine, blé et orge : 1 ^{er} août au 31 juillet							
canola et soya : 1 ^{er} sept. au 31 août							
maïs : 1 ^{er} oct. au 30 sept.							
¹ : semences incluses							
² : prévisions							
Source : FPCCO							

nous, ou en contactant l'agent en agroenvironnement de votre fédération régionale de l'UPA. ●

Les acheteurs autorisés

Un acheteur a déposé son cautionnement et s'ajoute à la liste des acheteurs autorisés. Comme à chaque année, cette liste devient renouvelable le 31 juillet prochain. Une nouvelle liste sera publiée dans l'édition d'octobre prochain. Cet acheteur est : Agrocentre Fertibec inc. de Saint-Rémi
Bon été à tous!

Si vous désirez la fiabilité,
la robustesse
et la rapidité

FALC

Herse rotative MAGNUM

Conçue pour les sols durs et pierreux.
7 modèles de 8' à 20'



Broyeurs ALCE

Modèle de 5' à 21'



Distributeur
GALLIGNANI FALC DISTRIBUTION INC.
640, rue Chauveau
Drummondville, Qc
J2C 6C9
Tél.: (819) 477-1107
Fax: (819) 477-1108
E-mail: gfone@9bit.qc.ca



[r e c h e r c h e]

Rotation des cultures et rendement

Jean Lafond*

L'introduction de nouvelles cultures telles le canola et le pois en semis pur a modifié les systèmes de production sur les fermes dans l'Est du Québec. Sur les basses terres du Saint-Laurent, les cultures privilégiées sont le soya, le maïs et les céréales. Même si ces dernières cultures sont produites depuis plusieurs années, il existe peu d'information quant à leurs effets sur les cultures suivantes en ce qui a trait au contrôle des maladies et de leur arrière effet sur les propriétés physiques du sol. Dans le cadre du programme de partage de frais d'investissement en R&D, un projet de recherche mené par Agriculture et Agroalimentaire Canada en collaboration avec la Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec a ainsi débuté au printemps 1999 afin de répondre à ces questions.

Après deux années d'expérimentation menées à la ferme de recherche de Normandin, les résultats n'indiquent aucune différence de rendement en grain dans les cultures d'orge, de canola et de pois, peu importe le précédent cultural et la préparation du sol à l'automne. À l'autre site situé au Centre de recherche à Saint-Hyacinthe de l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA), les rendements en grain des cultures (blé, soya et maïs) n'ont pas été influencés par les précédents culturaux et les travaux d'automne lors de la première année d'expérimentation. Toutefois, lors de la deuxième année, les rendements en soya étaient plus faibles lorsque les parcelles étaient travaillées avec le chisel comparativement à la charrue, et ce peu importe le précédent cultural. Une pression plus élevée des mauvaises herbes dans ce traitement semble

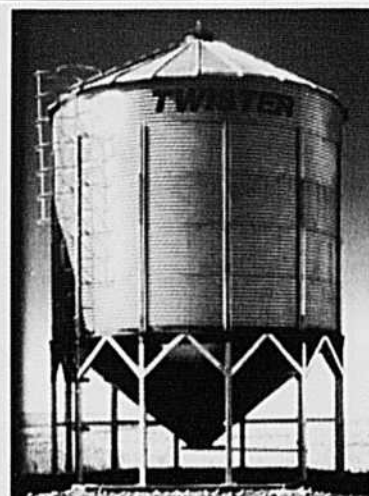
expliquer ces baisses de rendement. Dans les cultures de blé et de maïs, les rendements n'ont pas été influencés par les différents précédents culturaux et par les travaux d'automne. Pour les deux sites, diverses maladies du feuillage étaient présentes au cours de la saison maïs, pour l'instant, elles ne semblent pas être associées aux pratiques et aux séquences culturales.

Des prairies bien établies avaient été retenues pour implanter les parcelles expérimentales afin de minimiser l'impact des anciennes pratiques culturales utilisées sur ces sols. La teneur en matière organique du sol est considérée comme bonne pour le sol de Normandin (argile limoneuse) tandis que pour le site de Saint-Hyacinthe (loam sableux argileux), la teneur en matière organique du sol est considérée comme pauvre. Lors de l'implantation des premières cultures de rotation, la structure du sol a subi une dégradation appréciable. Cette dégradation de la structure du sol a été occasionnée par les passages des instruments agricoles (charrue, chisel et herse) qui ont fractionné les gros agrégats stables en plus petits. Cette diminution est aussi importante avec le chisel qu'avec la charrue. Le type de culture tout comme le précédent cultural n'a pas eu d'influence sur l'amélioration/détérioration de la structure du sol.

Ces résultats, quoique préliminaires, sont intéressants car ils permettent de suivre l'évolution des propriétés du sol et des cultures sous différentes régies et de quantifier les changements qui pourront survenir. ●

* Chercheur à Agriculture et Agroalimentaire Canada, à Normandin

TWISTER™



Silos coniques

**Meilleure
qualité,**

**Meilleure
garantie,**

**et... meilleur
prix !**

- Cônes galvanisés
- Capacité de 40 tonnes à 240 tonnes
- Trappe à crémaillère et manivelle incluses
- Porte de cône accès) incluse
- Fabrication canadienne
- Meilleure garantie sur le marché (5ans)

CRIPPEN
Équipement de nettoyage
de grain

MANUGRAIN

Tél.: (450) 777-7734

Fax: (450) 777-6693



[e n v i r o n n e m e n t]

Un conseil en agroenvironnement pour une bonne gestion des champs

Karine Leblond et Sophie Pouliot*

Pour certains producteurs agricoles, le terme agroenvironnement comporte encore une connotation négative. Ceux-ci ont tendance à n'en retenir que le terme « environnement », qu'ils associent souvent à des lois strictes et des règlements dont ils ne voient pas le bien-fondé. Pourtant, la grande majorité des producteurs faisant partie des clubs-conseils en agroenvironnement tirent de nombreux avantages et n'hésitent pas à re-

Pour mieux réprimer les mauvaises herbes, il faut les connaître. Le travail des conseillers(ères) en agroenvironnement consiste notamment à les dépister et les identifier

nouveler leur adhésion comme membre d'une année à l'autre.

Les conseillers et conseillères des clubs informent et suivent les producteurs dans l'adoption de pratiques respectueuses de l'environnement, ce qui, dans bien des cas, améliore l'efficacité de l'entreprise et par le fait même, sa rentabilité.

Un des rôles importants des conseillers consiste, entre autre, à soutenir les producteurs dans l'emploi des méthodes de répression des mauvaises herbes.

D'abord, pour mieux réprimer les mauvaises herbes, il faut les connaître. Le travail des conseillers(ères) en agroenvironnement consiste notamment à dépister et identifier les mauvaises herbes, à vérifier leur stade de croissance et la pression qu'elles exercent sur la culture. À partir de toutes ces informa-

“GRAIN CARTS”

■ Capacité de 525 à 1075 bo.

■ Vis de déchargement monté au coin avant pour une meilleure visibilité.

■ Conception spéciale de la chute qui projette le grain sans être emporté par le vent.

■ Disponible en couleur rouge ou vert.



DISPONIBLE CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE LOCAL

Market

HWY 21, NORD DE GRAND BEND
R.R. #1, DASHWOOD, ONTARIO
TÉLÉPHONE: 519-238-2301
www.marketfarmequipment.com



Photo 1: champ dans lequel un faux-semis a été effectué au printemps 2001



Photo 2: démonstration d'un type de sarclur à maïs à l'été 2000

tions, il est alors possible de planifier les mesures de répression ainsi que le moment opportun pour les détruire. Il faut évidemment vérifier par la suite l'efficacité du traitement.

Le producteur-type, membre d'un club-conseil, est aussi un producteur averti. Il s'assure donc, lors d'application de pesticides, que son pulvérisateur soit bien calibré.

Enfin, il faut être conscient qu'il n'y a pas de recette gagnante pour tous et chacun des champs doit être pris en considération individuellement. Quelques membres commencent à s'ouvrir à différentes techniques culturales¹ peu répandues, telles que le faux-semis (voir photo 1), le sarclage mécanique ou encore l'application localisée d'herbicides. Voilà de bonnes pratiques qui demandent un peu plus d'effort ou de temps et suscitent parfois des interrogations de la part de l'entourage : ceci représente donc pour les club-conseils en agroenvironnement une occasion idéale pour organiser une démonstration aux champs (voir photo 2) afin de répondre aux questions et peut-être augmenter l'intérêt. ●

* Technologistes agricoles, conseillères au Club des Rendements Optimum de Bellechasse (CROB)

¹ Pour plus d'informations au sujet des différentes méthodes de répression des mauvaises herbes, se référer au « Guide des pratiques de conservation en grandes cultures - section mauvaises herbes ».

PIONEER. LA PESÉE DES CHAMPIONS.

Les producteurs apprécient de voir leur professionnel des ventes de Pioneer se présenter avec une balance mobile Pioneer. C'est l'un des services les plus visibles et les plus précieux de Pioneer, offrant la preuve de la performance supérieure des produits de marque Pioneer® dans vos propres champs, avec votre propre régie. Cette pesée peut aussi aider à calibrer votre capteur de rendement. La balance mobile de Pioneer: elle vous aide à rester dans l'équipe gagnante.



PIONEER.
UNE SOCIÉTÉ DUPONT

PIONEER HI-BRED LIMITÉE

© 2001 Pioneer Hi-Bred Limited, Chatham, Ontario. Le logo ovale DuPont et Les miracles de la science sont des marques de commerce de E.I. du Pont de Nemours and Company, 2001, PHIL.

Entre professionnels.



Les miracles de la science™



[e n v i r o n n e m e n t]

PESTICIDES PÉRIMÉS

L'IPC réalise son projet pilote de récupération

Michel Dostie*

Les 12, 13 et 14 septembre prochain, certains producteurs pourront se débarrasser des pesticides périmés qui encombrant leur remise. En effet, grâce à une initiative de l'Institut pour la protection des cultures (IPC, section Québec), un projet pilote de récupération verra le jour sur la rive nord du Saint-Laurent, entre les autoroutes 15 et 55.

L'Institut reprend donc un projet élaboré l'année dernière, mais pour lequel il n'avait pas alors trouvé de partenaire financier.

Sur chaque ferme, comme le précise Mario Dauphin, producteur de lait et de grandes cultures de Saint-Norbert, « les résidus ne représentent que quelques litres, car ces produits sont très dispendieux et on essaie d'utiliser les produits que l'on possède déjà ».

Mais, selon M. Yvon Thérien, directeur des ventes pour SQF, une filiale de la Co-opérative fédérée, et responsable du projet pour l'IPC, « le problème, ce ne sont pas les quantités de pesticides périmés, mais le fait que les agriculteurs qui en possèdent n'ont aucune alternative sécuritaire pour s'en départir. » Cette situation présente donc un risque de contamination ou d'accident à la ferme.

En plus d'offrir un nouveau service aux producteurs, la réalisation du projet pilote permettra d'évaluer avec précision les quantités totales de pesticides périmés à récupérer au Québec. En effet, dans la région choisie, d'expliquer M. Thérien, on retrouve toutes les cultures, ce qui représente fidèlement la variété des productions végétales faites au Québec.

L'IPC a donc lancé ce projet en se disant prêt à en assumer 50 % des coûts, soit 50 000 \$. Le ministère de l'Environnement a applaudi à cette initiative du milieu et a accepté de défrayer l'autre moitié du budget. Les sommes dépensées serviront essentiellement à payer les coûts de transport et d'élimination des produits. En effet, les détaillants membres de l'IPC, chez qui les producteurs pourront aller porter leurs pesticides périmés, le feront gratuitement. Les producteurs n'auront donc rien à déboursier pour profiter de ce service.

Les détaillants qui seront choisis possèdent des entrepôts sécuritaires répondant aux normes établies par l'industrie et leur personnel a été formé pour la manipulation des pesticides. Les produits seront mis en contenants pour ensuite être confiés à une firme spécialisée et accréditée pour assurer la destruction des matières dangereuses.

Les pesticides périmés se retrouvent dans trois catégories. D'abord, il y a les produits inutilisables parce qu'ils sont trop vieux, qui ont souffert du gel ou qui présentent des dépôts. Le projet vise aussi les pesticides devenus inutiles suite à des changements apportés aux programmes de culture. Enfin, on souhaite récupérer les substances dont l'enregistrement a été retiré et qu'il est, par le fait même, illégal d'utiliser.

Pour l'IPC, le projet pilote s'inscrit bien dans sa philosophie d'être une industrie responsable. L'IPC a déjà lancé le programme de récupération des contenants vides de même que l'établissement de normes pour la construction d'entrepôts sécuritaires. Elle est aussi à l'origine de la mise sur pied d'un cours offert aux représentants des manufacturiers.

L'UPA mettra aussi la main à la pâte puisque son service des communications, en collaboration avec les fédérations régionales d'Outaouais-Laurentides, de Lanaudière et de la Mauricie, verra à transmettre l'information nécessaire aux producteurs du territoire. ●



Photo: Patrick Vincent

* Journaliste à la pige

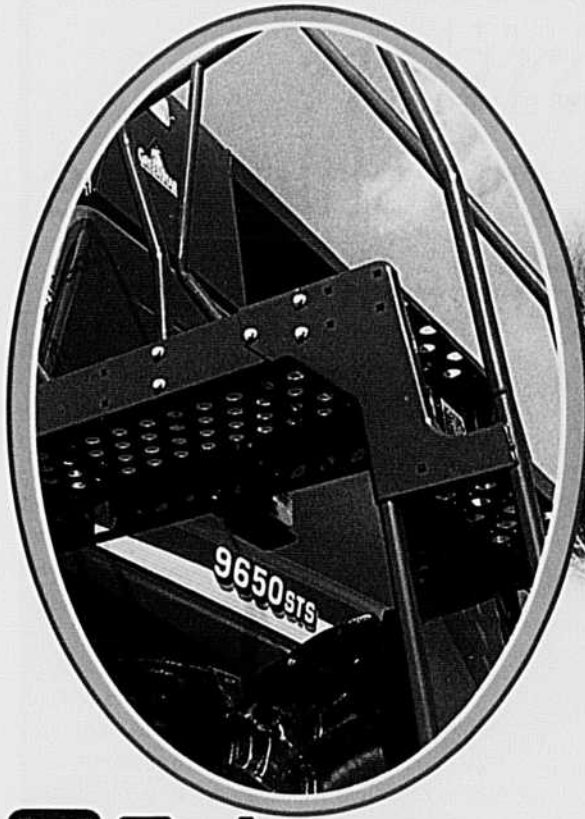


JOHN DEERE

AGRITEX

DRUMMONDVILLE. RICHMOND. ST-POLYCARPE. STE-MARTINE. YAMASKA

LE PLUS GROS
REGROUPEMENT
DE CONCESSIONNAIRES
JOHN DEERE
AU CANADA



Vous avez le **POUVOIR DE CHOISIR**

votre moissonneuse-batteuse STS ou
conventionnelle de série 50 JOHN DEERE.

Et vous pouvez également comparer et
apprécier les performances que vous procure
la STS sur la concurrence.



Demandez la nouvelle carte de crédit
et obtenez de nombreux milles de
récompense Air Miles.
Détails chez votre concessionnaire.

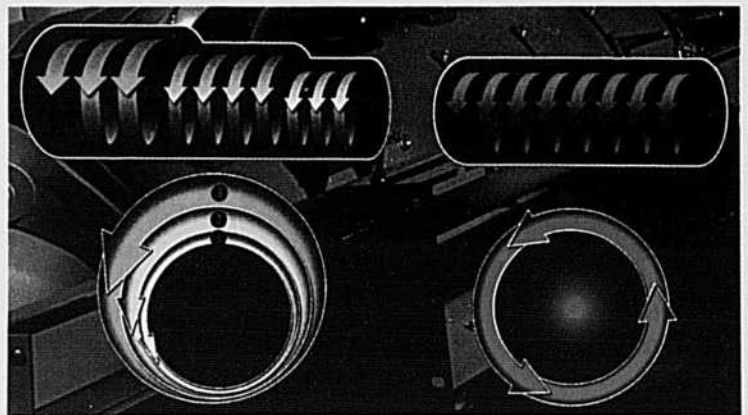


Vérifiez notre liste
d'équipements usagés dans
La Terre de Chez Nous du 2
juin en page 15.

**PROGRAMME DE
FINANCEMENT**

à **0%**

TRÈS AVANTAGEUX.



DRUMMONDVILLE

Sortie 179, autoroute 20
150, rue Bernard,
Drummondville (Qc) J2B 8A8
Tél.: (819) 474-0002
Fax: (819) 474-1074



STE-MARTINE

1325, boul. St-Jean Baptiste,
Ste-Martine (Qc) J0S 1V0
Tél.: (514) 523-3373
Fax: (450) 427-2970



YAMASKA

305 Marie-Victorin,
Yamaska-Est
(Qc) J0G 1X0
Tél.: (450) 789-2304
Fax: (450) 789-0789



RICHMOND

1006, rue Craig, Richmond
(Qc) J0B 2H0
Tél.: (819) 826-3707
Fax: (819) 826-3709



ST-POLYCARPE

1700, chemin Ste-Catherine,
St-Polycarpe (Qc) J0P 1X0
Tél.: (450) 265-3844
Fax: (450) 265-3547

**Offrez-vous
le pouvoir d'achat
du plus gros !**



[e n v i r o n n e m e n t]

PESTICIDES AGRICOLES : MOINS ET MIEUX

Démonstration de machineries et visite de parcelles

Plus de 40 ateliers sur la lutte intégrée des mauvaises herbes sont offerts au cours de l'été dans les différentes régions du Québec. Démonstration de machineries et visite de parcelles sont au programme. Des après-midi bien remplis

pour approfondir ses connaissances sur plusieurs techniques de contrôle des mauvaises herbes tel que le contrôle mécanique (houe et peigne), les doses réduites, la pulvérisation en bande, etc. Pour obtenir les dates des ateliers dans les différentes régions,

veuillez contacter l'agent en agroenvironnement des fédérations régionales de l'UPA.

Ces ateliers ont lieu sur des sites de démonstration afin de démontrer les différentes techniques de désherbage. Ces sites sont accessibles tout au long de l'été, il est donc possible d'y observer les résultats en tout temps.

Ce projet est rendu possible grâce au partenariat entre La Fédération des producteurs de cultures commerciales, les clubs-conseils en agroenvironnement, les Fédérations régionales de l'UPA et le MAPAQ. Le financement de ce projet est assuré par la Stratégie Phytosanitaire grâce à leur programme agroenvironnemental, Saint-Laurent Vision 2000.

Réduire l'utilisation des herbicides c'est possible en adoptant une stratégie de lutte intégrée efficace et adaptée. ●

Ateliers du mois de juillet

BEAUCE – CÔTE-DU-SUD

12 juillet à 13 h
Ferme Fleuviale 2000 inc.
Yves Lemieux
378A, rue Principale
Saint-Vallier

CENTRE-DU-QUÉBEC

3 juillet à 13 h
Ferme Claudette enr.
Jean-Claude et Mario Laplante
40, rang des Martin
Saint-Léonard d'Aston

22 juillet à 13 h
Ferme Germani
Michel Thibaudeau
160, rang 10 Ouest
Princeville

Juillet (date à déterminer)

Ferme P.J. Proulx
Pierre-Jacques Proulx
1470, Petit Saint-Esprit
Saint-Jean-Baptiste de Nicolet

LANAUDIÈRE

4 juillet à 13 h 30
Ferme-école Desjardins
Cégep Joliette de Lanaudière
1707, route 158
Saint-Thomas-de-Joliette

OUTAOUAIS – LAURENTIDES

6 juillet à 10 h
Ferme POP Holstein
Gaston Blais
231, Papineau
Plaisance

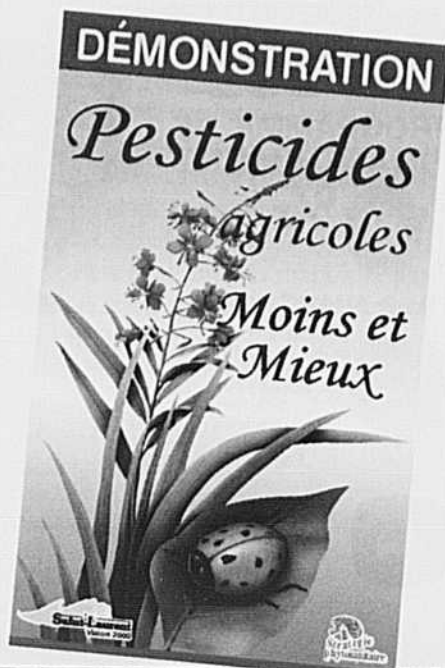
7 juillet à 13 h

Ferme Lalande Pineault
Michel Lalande
2391, chemin Côteau des Hêtres
Saint-André Est

Saint-Hyacinthe

11 juillet
Ferme Jamine
Denis Benjamin
2050, rang Yamaska
Rainville (Farnham)

*Des ateliers seront également offerts au mois d'août.
Surveillez les prochaines publications de La Terre de chez nous*



«JE CHOISIS NEW HOLLAND,
LA MEILLEURE GARANTIE !»

La grande marque mondiale...

LE SUCCÈS GÈNÈRE LE SUCCÈS.

Depuis des générations, la suprématie

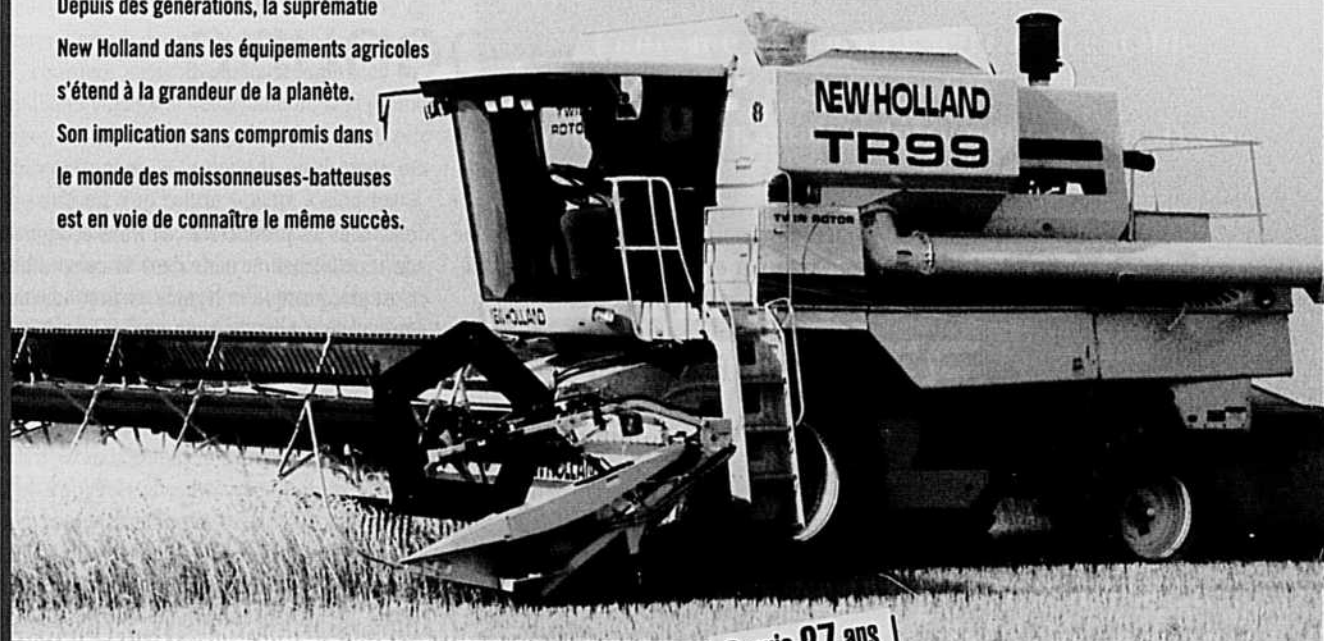
New Holland dans les équipements agricoles

s'étend à la grandeur de la planète.

Son implication sans compromis dans

le monde des moissonneuses-batteuses

est en voie de connaître le même succès.



TR Une Tradition
de Rendement

Depuis 27 ans

LA SIMPLICITÉ DU DESIGN DU TABLIER DE
RÉCEPTION RÉPARTIT MIEUX LES GRAINS
ET DIMINUE LES PERTES AU CHAMP.

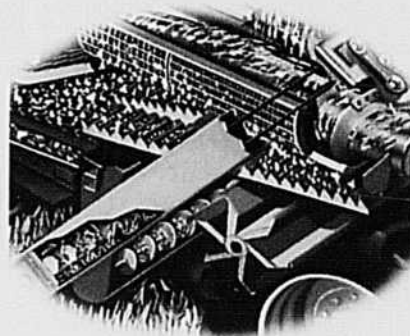
LA PREMIÈRE BATTEUSE ROTATIVE AU MONDE

Depuis 27 ans **1** Rotors jumelés (plus de grain
de qualité, plus vite.)

Depuis 27 ans **3** Moteur à l'arrière. Moins
de bruit, meilleure traction.

Depuis 27 ans **2** Cabine centrale pour une vis-
ibilité supérieure.

Depuis 27 ans **4** Moins de pièces.



... et l'expertise de ses concessionnaires

DALHOUSIE STATION
Fernand Campeau
& fils inc.
(450) 269-2737

NAPIERVILLE
S.C.A. du sud
de Montréal
(450) 245-3308

SAINT-GUILLAUME
Machinerie C.H. inc.
(819) 396-2185
1-800-268-3088

SAINT-HYACINTHE
Équipements Inotrac inc.
(450) 796-3707
(450) 778-6011
Mtl (514) 875-4421

SAINTE-MARTINE
S.C.A. du sud
de Montréal
(450) 427-0955



NEW HOLLAND

www.newholland.com/na/



[légumes de transformation]

RÉCOLTE DE CONCOMBRES 2001

Les solutions pour contrer une éventuelle pénurie

Stéphane Gagné *

Yvan Messier est producteur de cornichons destinés à la conserverie. L'année dernière, lors de la récolte, il a eu des sueurs froides. « Les 15 premiers jours de la cueillette, j'ai manqué de main-d'œuvre » relate-t-il. Et pas juste un peu : une centaine de personnes! Par la suite, la situation s'est ré-

sorbée : les autorités ont lancé une campagne de recrutement dans la région de Trois-Rivières et la situation est revenue à la normale.

Des problèmes de pénurie dans la récolte du concombre, plusieurs producteurs de cornichons comme M. Messier en ont vécus. L'an dernier, cette pénurie a également été vécue

chez tous les producteurs de fruits et légumes de transformation mais dans le concombre, c'est pire puisque ce légume est la production qui exige le plus de bras pour la récolte (la récolte y est semi-mécanisée et faite à l'aide d'une récolteuse).

Cette année, à la Fédération québécoise des producteurs de fruits et de légumes de transformation, on espère éviter la répétition de la pénurie de l'an passé en publicisant les possibilités d'emplois en agriculture très tôt. C'est le but de la campagne « Se cueillir un emploi d'été... c'est pas cornichon! ». « Nous avons réalisé une affiche avec le thème de la campagne et durant le courant du mois de mai, elle a été placée à tous les endroits susceptibles de recruter des jeunes : écoles, centres commerciaux, centres locaux d'emploi, etc. » affirme Gilles McDuff, directeur de la Fédération. Les producteurs peuvent également se procurer l'affichage et inscrire dans le bas leurs coordonnées dans l'espace prévu à cette fin. Voilà pour la mesure adoptée à court terme.

À plus long terme, la Fédération songe à des mesures qui auraient pour effet de résoudre définitivement la « crise ». Ainsi, lors de la dernière assemblée générale de l'UPA, elle a fait adopter une résolution demandant au gouvernement de modifier le calendrier scolaire des étudiants au secondaire (principale main-d'œuvre embauchée pour la récolte des concombres) de façon à ce qu'ils débutent l'année scolaire après le week-end de la fête du travail. « Cela aurait pour effet de permettre à ces jeunes de travailler dans les champs durant les quatre à cinq semaines que dure la récolte, affirme M. McDuff. Pour favoriser la

WESTEEL

Grain Handler WALINGA

Séchoir à grains continu



- Rendement supérieur pour un coût moindre, économisez 35% sur vos factures de gaz.
- Équipé de ventilateur centrifuge silencieux à basses vitesses.

- Peu d'entretien.
- Durabilité exceptionnelle.
- Obtenez une meilleure qualité de grain.



« Mon séchoir Grain Handler me permet de satisfaire tous mes clients pour leurs besoins de séchage. Grâce en un temps de séchage des plus rapide. Il me permet de sécher mes récoltes sans tracas ni soucis. Il demande très peu d'entretien, de temps de mise en marche, de vérification tout en m'offrant fiabilité et qualité de grain supérieure. »

Maurice Julien
St-Stanislas de Kostka
Ferme M et M Julien

Grain Handler

LE SÉCHOIR QUI DONNE DU **POIDS** À VOS RÉCOLTES

L&L

LES ÉQUIPEMENTS LAPLANTE & LÉVESQUE LTÉE

7375, Duplessis, St-Hyacinthe (Qc) J2S 8B1
Tél.: (450) 796-2327 / Tél./Fax: (450) 796-2323
780, Route 201, Ormstown (Qc) J0S 1K0

Tél.: (450) 829-3516 / 3353 / Fax: (450) 829-3592
courriel: equiplap.sth@sympatico
courriel Ormstown: equiplap@rocler.qc.ca
Site internet: www.rocler.qc.ca/equiplap

mise en oeuvre de ce changement au calendrier, la Fédération a déjà fait des démarches auprès du MAPAQ et de M. Bernard Landry, alors qu'il était encore vice-premier ministre. « Tout le monde est prudent et n'ose rien promettre », dit M. McDuff. Car l'un des obstacles majeurs à l'application de cette mesure serait du côté des conventions collectives des professeurs. M. McDuff croit toutefois que cette mesure ferait bien l'affaire de d'autres milieux, comme le secteur de l'hôtellerie et du tourisme qui pourrait ainsi bénéficier d'une prolongation de la période des vacances. De plus, cette mesure ne serait pas un précédent puisque d'autres pays ont pris de telles initiatives pour faciliter l'embauche de main-d'œuvre durant les récoltes.

Pourquoi aussi ne pas faire venir des travailleurs étrangers? Cette solution, déjà examinée, est difficilement applicable à la récolte du concombre. « La période où il existe des besoins est trop courte (quatre à cinq semaines lors de la récolte), affirme M. McDuff. Cela coûterait trop cher en logistique : logement, transport des travailleurs de leur pays jusqu'au Québec. On regarde plutôt la possibilité de déplacer la main-d'œuvre des régions périphériques à fort taux de chômage. » Un peu comme l'année dernière? « Oui, mais en mettant l'emphase sur le recrutement de jeunes plutôt que d'adultes qui doivent être payés plus cher », ajoute McDuff.

Pénurie aussi en usine

Directeur chez Aliments Carrière, Marcel Ostiguy, vit également un manque chronique de main-d'œuvre dans ses usines en période de récolte. À ses yeux, il n'y a jamais eu d'efforts au Québec pour subvenir aux besoins en personnel des producteurs et transformateurs. Il croit que les besoins des usines québécoises de transformation des produits agricoles pourraient se traduire par un millier d'emplois saisonniers.

« Je regarde le taux de chômage important dans certaines régions, dit-il, et je n'arrive pas à comprendre pourquoi on a des programmes pour recruter de la main-d'œuvre à l'étranger, mais pas ici au Québec. »

En plus d'endosser la solution proposée de modifier le calendrier scolaire pour faciliter l'embauche des jeunes, il pense qu'on doit permettre aux bénéficiaires d'aide sociale d'augmenter leurs revenus sans pénalités. Avec un emploi, ils pourraient ajouter deux ou trois milles dollars à leurs revenus, « ce qui créerait une richesse collective ». ●

* Journaliste à la pige



photo: Marie-Claude Poulain/TCN

**Pour une production agricole rentable
et de qualité
il n'y a qu'un choix à faire pour ses analyses:**

LE LABORATOIRE NUTRITE

1. Analyse de sols complète:
2. Analyse de fumures organiques:
3. Analyse de fumures minérales:
4. Analyse foliaire:
5. Analyse d'eau:
6. Analyse de fourrage:
7. Analyse de grain:
8. Analyse de Toxine:



NUTRITE
accrédité ISO 25

Laboratoire Nutrite
100 Fisher, 2e étage
Mont Saint-Hilaire, Québec
J3G 4S6

Tél : (450) 464-2522
Sans frais : (877) 894-2522
Fax : (450) 464-2506



[code de la route]

L'immatriculation des tracteurs, véhicules et remorques de ferme

Linda Dufault*

Régulièrement, la Fédération de l'U.P.A. de Saint-Hyacinthe est informée que des productrices et producteurs sont interceptés par des policiers parce qu'ils circulent avec de la machinerie agricole qui n'est pas immatriculée. L'article 14 du Code de sécurité routière exempt de l'immatriculation les machines agricoles répondant à la définition suivante : *Toute machinerie agricole, motorisée ou non,*

conçue exclusivement à des fins agricoles et dont un agriculteur est propriétaire.

Sont exemptés de l'immatriculation :

- les *épandeurs* (d'engrais, de fumiers);
- *tous les équipements de travail de sol*;
- les *grain-cart* à la condition de circuler «allège» (sans chargement) sur les voies publiques;
- les *remorques* si elles sont munies d'une vis ou d'un PTO;

- les *moissonneuses-batteuses* (considérées comme une machine-outil puisqu'elles ne peuvent tirer d'autres machineries).

Une moissonneuse-batteuse appartenant à un concessionnaire par exemple ou à une personne qui n'est pas considérée producteur agricole doit être immatriculée.



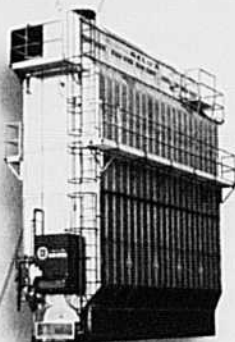
Séchoir Delux séries DP et DPSL

Jusqu'à **50%** d'économie de gaz
Poids spécifique **élevé**
Séchage **précis**
Efficace dans des conditions humides

Séchoir Delux

séries DPX et DPX-TOWER

Gamme impressionnante de modèles
De **3 à 62 tonnes** à l'heure
Sortie de **grains froids**
Prêts pour l'entreposage
Lecture d'humidité imprimée
Mode d'**opération simplifié**
Ajustement **automatique**
Très **silencieux**



Chambre de chauffage



Chambre de refroidissement

Contactez-nous sans tarder !

**40, Boulevard Patrick, Drummondville (Québec) J2B 6V4
Tél.: (819) 478-2482 Fax : (819) 477-3795**

Véhicules devant être immatriculés

L'article 6 du Code de sécurité routière définit les véhicules devant être immatriculés pour circuler sur des voies publiques. Il s'agit des remorques de ferme, des tracteurs de ferme et des véhicules de ferme.

Les remorques de ferme (remorque à grain, remorque à foin, remorque d'animaux) font l'objet d'une nouvelle définition selon laquelle il s'agit d'un véhicule routier appartenant à un agriculteur, muni d'un timon auquel est fixé un dispositif d'attelage pouvant s'attacher à celui du véhicule remorqueur avec l'aide d'une goupille et utilisé pour le transport de produits agricoles, de la matière ou du matériel nécessaire à leur production. Les remorques qui ne rencontrent pas cette définition doivent être enregistrées comme remorques ordinaires. C'est souvent le cas de remorques d'animaux du genre *fifth wheel*.

En ce qui concerne le tracteur de ferme, s'il est la propriété d'un agriculteur, il peut être utilisé à d'autres fins qu'agricoles, par exemple du déneigement. Les fédérations de l'UPA de Saint-Hyacinthe et de Saint-Jean-Valleyfield ont du intervenir récemment pour faire annuler des contraventions remises à des producteurs parce qu'ils procédaient à du déneigement dans la Ville de Montréal avec des tracteurs de ferme.

Enfin, les véhicules de ferme (camion, camionnette ou fourgonnette) dont le propriétaire est un agriculteur et qui sont utilisés principalement pour le transport de produits agricoles ou de matériel nécessaire à leur production doivent aussi être immatriculés.

Le nombre maximal de véhicules d'un même propriétaire pouvant être immatriculés véhicules de ferme est de cinq. La cote AG apparaît sur le certificat d'immatriculation à catégorie d'usage. Il existe une exemption totale aux producteurs agricoles afin que leurs véhicules de ferme (ayant cette cote AG) puissent circuler sans restriction sur les routes codées rouges (à circulation restreinte). Cette exemption ne concerne pas les ponts et les ponceaux dont il faut respecter les tonnages indiqués.

Poids à considérer

Les producteurs qui attendent une remorque à leur camion de ferme doivent en tenir compte au moment d'immatriculer leur camion. On tient compte des essieux des remorques dont l'espace de chargement est supérieur à quatre mètres mais on ne tient pas compte des essieux de machines agricoles.

Les plaques

L - Véhicules de ferme de plus de 3 000 kg de

masse nette (véhicules lourds)

F - Véhicules de ferme de moins de 3 000 kg de masse nette (véhicules légers)

C - Tracteurs de ferme

R - Remorques de ferme

Immatriculation d'une remorque de ferme de fabrication artisanale

Tant que la remorque n'est pas immatriculée, on ne peut circuler avec elle sur une voie publique. Une remorque qui pèse *moins de 900 kg* doit avoir une plaque d'immatriculation seulement.

Une remorque qui pèse *plus de 900 kg* doit avoir, en plus de l'immatriculation, un numéro de série. La remorque doit faire l'objet d'une inspection dans un centre de vérification accrédité par la Société d'assurance automobile du Québec. On achète aussi le numéro de série dans ces centres dont certains ont des unités mobiles pouvant se déplacer à la ferme pour faire l'inspection. Pour connaître le centre de vérification accrédité le plus près, on contacte la Société d'assurance automobile du Québec, soit le bureau local ou encore le bureau régional. ●

* Agente d'information
Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe

C'EST BIEN PLUS QUE SEULEMENT DES PULVÉRISSEURS,

Dent
chisel



Profondeur de travail

12"

Dent
parabolique



14"

- Retour automatique de la dent après obstacle
- Dent facilement interchangeable d'un modèle à l'autre.

Brillion



c'est aussi des outils pour travaux d'automne

SOIL COMMANDER II

Disponible avec 4, 5, 7 ou 9 dents / espacement des dents 15", 24", 27" ou 30"



COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC
Machines agricoles
PIÈCES COMPATIBLES

Pour plus d'informations: (819) 379-8551
Fax: (819) 379-6912 • www.machinerie.com

Vous méritez ce qui se fait de MIEUX!



GLEANER CONVENTIONNELLE OU ROTATIVE

À voir chez vos concessionnaires

ÉQUIPEMENTS
BARABY inc.

St-Ignace-de-Stanbridge
(450) 296-4411

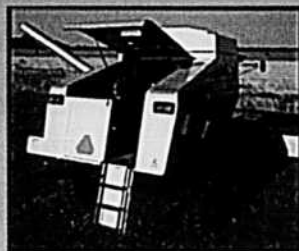
MACHINERIES FORST

L'Épiphanie
(450) 588-5553
1 800 361-9812

Équipements

H. PALARDY 2000 INC.
filiale de Hewitt Équipement Limitée

St-Damase cté Saint-Hyacinthe
(450) 797-3325
1 800 207-3703



GLEANER fabrique depuis 79 ans des moissonneuses batteuses qui surpassent la compétition à tous les niveaux.

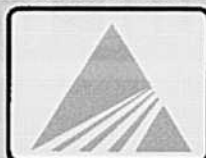


- La MEILLEURE GARANTIE de l'industrie : 2 ans.
- Meilleure visibilité et meilleur confort.
- Mécanique éprouvée et simple. La meilleure fiabilité.
- La meilleure valeur et

une meilleure qualité des grains.

• Capacité de charge étonnante.

ET BEAUCOUP PLUS...



AGCO

GLEANER®



[m a c h i n e r i e s d e r é c o l t e]

BATTAGE DU GRAIN

Du fléau au GPS

Victor Larivière

Depuis qu'il se fait de l'agriculture, le fléau, cet instrument en bois qu'utilisaient les anciens pour battre le grain, a servi pendant des millénaires à séparer la paille du grain. Il y a à peine une centaine d'années, nos arrière-grands-parents ont connu progressivement les moissonneuses lieuses, les quinaux et la batteuse qu'on devait alimenter à la main et qui fut successivement actionnée par un bœuf, un cheval, un engin à vapeur et finalement un tracteur. Il faudra attendre les années 50-60 avant que toutes les inventions antérieures ne se fondent ensemble pour réaliser les premières moissonneuses-batteuses. Ces machines modernes ne cessent depuis de se raffiner.

Voici à ce titre quelques conseils de représentants et les commentaires de producteurs. Selon toutes les personnes consultées, le service après vente apparaît comme le point le

plus important à surveiller lors de l'achat d'une moissonneuse-batteuse. « Pouvoir changer les pièces défectueuses dans un temps raisonnable, lorsque les coûts d'opération peuvent atteindre 200 \$ l'heure, c'est primordial pour le producteur », estime Daniel Palardy de Saint-Damase, représentant Gleaner et Caterpillar.

Selon Yvon Massé d'Équipement Laguë de Sainte-Rosalie et représentant John Deere, la capacité d'une machine passe par la qualité de sa table de coupe. « Un mauvais ajustement de la table nuit beaucoup au rendement en grain. Si on suit les recommandations dans le livre de l'opérateur, on va éviter d'abîmer le grain ou d'en perdre au champ ».

Depuis que Stéphane Gauthier de Saint-Théodore d'Acton possède le modèle 9650 de John Deere avec GPS et capteur de rendement, il a constaté que la qualité du grain est

meilleure. « La capacité des passes est plus grande et la batteuse consomme moins d'énergie » ajoute-t-il.

Avec sa Caterpillar 485 de 12 rangs à maïs et sa table de soya de 30", Heinz Grogg de Maskinongé possède une des plus grosses machines sur le marché québécois, avec un moteur de 365 h.p. et une trémie qui peut contenir neuf tonnes de grain. Suisse d'origine, il avait vu fonctionner cette machine en Europe. Celle-ci est la seule, pour le moment, à posséder des chenilles de 35 pouces de largeur par 11 pieds de longueur pour mieux répartir le poids et éviter la compaction, ce qui était très avantageux avec les sols humides de l'an dernier.

Comme il est le premier à posséder une machine semblable au Québec, il a négocié de bonnes garanties et obtenu un dépôt de pièces sans frais d'environ 20 000 \$.

G62 Conventiennelle

CAPACITÉ 300 minots
Moteur CUMMINS
260HP

***EXCLUSIF à GLEANER**

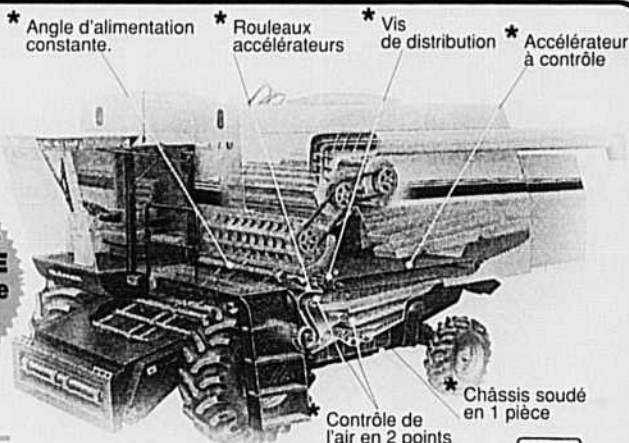
Meilleure GARANTIE de l'industrie
2 ans

Voyez vos spécialistes en moissonneuse/batteuse

ÉQUIPEMENTS
BARABY
St-Ignace-de-Stanbridge
(450) 296-4411

MACHINERIES
FORST
L'Épiphanie
(450) 588-5553
1 800 361-9812

Équipements
H. PALARDY 2000 inc.
filiale de Hewitt Équipement Limitée
St-Damase cté Saint-Hyacinthe
(450) 797-3325
1 800 207-3703



GLEANER

Moissonneuses-batteuses et sécurité

Les moissonneuses-batteuses sont munies de nombreuses pièces mobiles (poules, chaînes, courroies, batteurs, secoueurs, etc.). L'entretien ou la réparation de ces pièces se font parfois dans des conditions difficiles et peuvent entraîner de graves blessures et parfois des décès pour les utilisateurs. Voici donc plusieurs mesures de prévention offertes par la CSST.

Lors de l'achat d'une moissonneuse-batteuse, il faut s'assurer

- que la machine soit pourvue de capots et d'écrans protecteurs empêchant l'accès aux pièces mobiles;
- que les capots soient munis d'un système de verrouillage empêchant le démarrage ou l'embrayage des mécanismes comprenant des pièces mobiles;
- que les commandes des éléments mobiles soient facilement accessibles et protégées con-

tre toute mise en marche par inadvertance;

- que la machine soit pourvue de moyens d'accès, de marches ou de plates-formes antidérapants, ainsi que de poignées et de mains courantes;
- que le véhicule soit muni d'un extincteur de type ABC, d'une trousse de premiers secours et qu'on y ait apposé des étiquettes ou autocollants identifiant les zones dangereuses.





Lors de l'utilisation de la moissonneuse-batteuse, il faut

- que les éléments mobiles soient protégés (dispositifs de sécurité mis en place et en bon état);
- éviter de porter des vêtements pourvus de garnitures flottantes;
- que les utilisateurs aient reçu la formation et l'information nécessaire afin d'effectuer sûrement leur tâche (mesures de sécurité, manuel d'utilisation du fabricant);

- maintenir les marches et les plates-formes propres;
- prévoir des périodes de repos;
- tenir les enfants éloignés des aires de travail;
- établir une méthode de surveillance efficace des opérations (surveillance visuelle ou système de communication).

Lors de l'entretien ou de la réparation, il faut

- désengager les commandes d'embrayage, arrêter le moteur, appliquer une méthode de verrouillage (ex. : enlever la clé de contact);
- observer les recommandations du guide d'entretien du fabricant;
- utiliser les méthodes de travail et les outils appropriés pour la tâche à effectuer;
- éclairer suffisamment la zone de travail.

MANUFACTURIER	MODÈLES POPULAIRES	SURFACE DE TAMISAGE	RÉSERVOIR À GRAINS	MOTEUR	PARTICULARITÉS DES BATTEURS
Case	 2344 à 2388	5 918 à 7 847 po ²	145 à 210 boisseaux	174 à 280 cv	Rotatif à turbine
Caterpillar	Lexion 450 à 485	7 639 à 9 286 po ²	207 à 280 boisseaux	250 à 365 cv	Conventionnel complété d'un double rotor
Gleaner	 R42 à R72	4 705 à 7 187 po ²	170 à 330 boisseaux	185 à 330 cv	Batteurs combinés horizontal et rotatif
Gleaner	C62	7 630 po ²	300 boisseaux	260 cv	Batteur horizontal conventionnel
John Deere	 Série 50 (STS et CTS)	6 371 à 7 719 po ²	182 à 300 boisseaux	190 à 325 cv	Batteur horizontal ou rotatif
Massey Ferguson	 8680 et 8780XP	7 630 et 6 815 po ²	300 et 230 boisseaux	260 et 305 cv	Conventionnel et rotatif
New Holland	TR89 et TR99	6 406 po ²	190 à 240 boisseaux	240 à 290 cv	Batteurs rotatifs doubles
New Holland	TX62 à TX68 Plus	5,4 à 6,5 m ²	7 200 à 9500 litres	206 à 310 cv	Batteurs horizontaux

Une économie de 50 %

Camille Morneau*

Il y a environ cinq ans, la CUMA (Coopérative d'utilisation de matériel agricole) de La Matapédia faisait l'acquisition d'une moissonneuse-batteuse usagée pour répondre aux besoins de trois de ses membres. En créant une nouvelle branche d'activité batteuse, les utilisateurs souhaitaient ainsi réduire leurs coûts de production et se donner une machine disponible selon leurs besoins. Après quatre saisons d'opération l'expérience est concluante et les trois utilisateurs sont pleinement satisfaits de partager une telle machine.

Selon un des membres, Adrien Pitre d'Alberville, le partage de ce matériel lui a permis de réduire ses coûts d'utilisation de 50 %. Depuis que la CUMA possède cette machine, ses coûts diminuent graduellement. Ainsi, en 2000, elle a dépensé 900 \$ pour le battage contrairement à 1 900 \$ pour le même travail exécuté à forfait.

L'avantage de la CUMA, c'est la sécurité. Les membres savent ce que ça coûte vraiment. Ils exécutent les travaux au moment voulu et dans les meilleures conditions possibles. Ils font preuve de solidarité. Ainsi, en 2000, la CUMA de la Matapédia a facturé 45 \$/heure pour l'utilisation de la moissonneuse-batteuse sur 100 heures réparties comme suit : 20, 40 et 40 heures pour chacun des membres. Ce taux

horaire comprend les frais d'utilisation, d'entretien et de réparation. La CUMA paie également 50 \$ à l'utilisateur qui entrepose la machine.

Étant donné que les semis s'échelonnent sur une période de 10 à 15 jours, l'ordre de priorité pour l'utilisation de la machine est déterminé selon l'état d'avancement des cultures. Les travaux de battage se font en alternance chez l'un ou l'autre des membres de la branche moissonneuse-batteuse lorsque des parcelles sont prêtes.

Les trois utilisateurs sont donc pleinement satisfaits de partager une telle machine dans un cadre opérationnel et structurel clair, précis qui répond adéquatement à leurs besoins.

Le courriel de Camille Morneau est : camille.morneau@agr.gouv.qc.ca

* Géographe, conseiller en aménagement et en développement rural, MAPAQ, Rimouski

NDLR: On compte actuellement 61 CUMA au Québec et une en Ontario, regroupant près de 1 800 entreprises agricoles pour des immobilisations totalisant plus de sept millions de dollars. Une centaine de machines et d'équipements différents sont utilisés dans l'ensemble des CUMA. Plusieurs autres projets de CUMA sont aussi à l'étude. Cette forme de

coopérative a d'abord débuté en Europe et Camille Morneau a fait sa thèse de doctorat sur le sujet. L'approche québécoise commence à faire des petits au Maroc et au Vietnam. ●



Photo: Dominic Gauthier

R42 - R52 - R62 - R72 ROTATIVE

Moteur CUMMINS
185HP à 330HP
CAPACITÉ 330 minots

CHOISISSEZ
la batteuse
qui convient à
votre production.

Voyez vos spécialistes

ÉQUIPEMENTS
BARABY

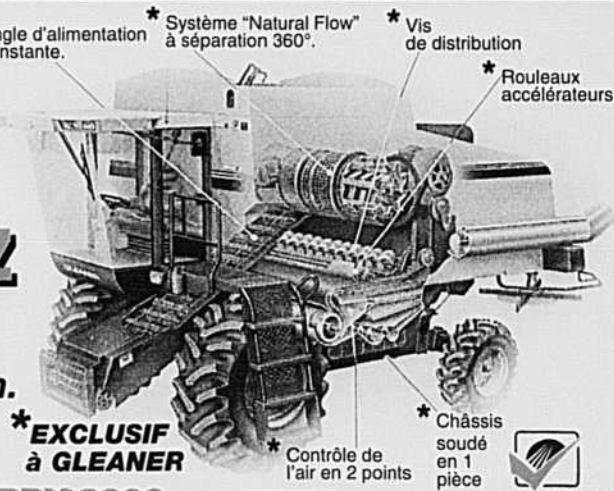
St-Ignace-de-Stanbridge
(450) 296-4411

MACHINERIES
FORST

L'Épiphanie
(450) 588-5553
1 800 361-9812

Équipements
H. PALARDY 2000 INC.
filiale de Hewitt Equipment Limitée

St-Damase cté Saint-Hyacinthe
(450) 797-3325
1 800 207-3703



- * Angle d'alimentation constante.
- * Système "Natural Flow" à séparation 360°.
- * Vis de distribution
- * Rouleaux accélérateurs
- * Châssis soudé en 1 pièce
- * Contrôle de l'air en 2 points

***EXCLUSIF à GLEANER**



FIELDSTAR READY

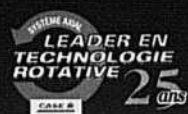
GLEANER

AVEC NOS 25 ANS EN TECHNOLOGIE ROTATIVE, LA COULEUR VERTE PÂLIT DE JOUR EN JOUR!

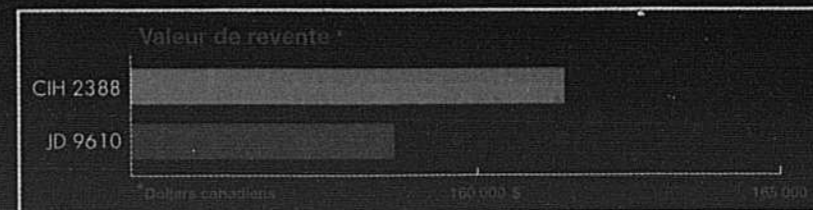
CASE IH
10 ANS
10 000*
★★★★★



*Moissonneuses-batteuses et tracteurs de 85 cv et plus.



Il y a vingt-cinq ans, Case IH présentait sa moissonneuse à battage axial, la première machine à rotor longitudinal unique dans l'industrie. Nous étions confiants qu'elle offrirait à la fois des résultats supérieurs et une valeur supérieure. Et elle n'a pas déçu nos attentes. Aujourd'hui, non seulement nos moissonneuses rotatives présentent une meilleure valeur de revente que les moissonneuses classiques, mais elles offrent en plus vingt-cinq ans de solides compétences en ingénierie, fabrication et support technique par les incomparables détaillants Case IH. Visitez votre détaillant dès aujourd'hui. Et laissez-le vous montrer que c'est la vraie couleur d'un expert en moissonneuses.



CASE IH
Leader par tradition

L'invasion des chenilles

Michel Beaunoyer *

L'utilité des voitures à grain n'a plus à être démontrée, elles ont fait leurs preuves au cours des ans. Aujourd'hui, comme jadis, elles servent de liaison du champ au silo, se vidant directement dans un silo ou, plus fréquemment, dans un camion qui mènera le grain à destination. Traînée derrière un tracteur afin de prendre le chargement de la trémie de la moissonneuse-batteuse lorsqu'elle est pleine, la voiture à grain est un rouage essentiel dans la chorégraphie de la récolte.

Pour accélérer le remplissage puis le déchargement des voitures à grain, la vis à grain est devenue une option incontournable. Si certains producteurs ont encore recours à une voiture qui se videra par gravité dans une fosse ou dans une vis à

grain, les trois quarts d'entre eux optent davantage pour un modèle muni d'une vis intégrée. Cela lui confère plus de flexibilité.

Selon les distributeurs d'équipements agricoles, la plupart des voitures à grain, celles préférées des producteurs d'ici, peuvent accéder au réseau routier. Leur capacité peut atteindre les mille boisseaux, ce qui n'est pas rien.

Mis à part la longueur de la vis à grain et de son diamètre, l'option qui fait le plus parler d'elle présentement est l'ajout de chenilles aux roues de la voiture. Comme nous l'explique Daniel Palardy, de Les Équipements H. Palardy de Saint-Damase, le système de chenilles, qui peut être adapté sur toute voiture à grain, répond à la préoccupation des producteurs face à la com-

paction des sols. Comparativement à des roues doubles, les chenilles réduisent de plus de la moitié la pression au sol. Quand la voiture à grain est bien pleine, ce système peut présenter un avantage certain. ●

* Journaliste à la pige

MANUFACTURIER	MODÈLE	CAPACITÉ	NOMBRE D'ESSIEUX	SYSTÈME DE VIDANGE	POIDS	LARGEUR
DEMCO	365 à 650	365 à 650 boisseaux	Deux essieux, roues simples	Par gravité	4500 à 6935 lb	7,5 à 9,5'
J&M 4	35 à 1075	435 à 1075 boisseaux	Un ou deux essieux, roues simples ou tandem	Vis orientable ou par gravité	5 230 à 10 400 lb	11 à 14'4"
Killbros	575 à 1800	525 à 975 boisseaux	Un essieu, roues simples	Vis ou par gravité	4 885 à 9 910 lb	10 à 12'
Market Farm	2000 à 5000	200 à 500 boisseaux	Deux essieux, roues simples	Par gravité	1 100 à 2 250 lb	7 à 8'
Unverferth	Brent 472 à 974	500 à 1 000 boisseaux	Un ou deux essieux, roues simples, tandem, chenillettes et articulées	Vis à grain ou par gravité	5 770 à 12 000 lb	11 à 16'6"

Un épandeur à chaux pour l'automne

RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT et ÉCONOMISEZ

Modèle 600 LF
Capacité de 6 tonnes

pour chaux et cendres

En inventaire : 1 modèle 900 / 5 modèles 600 LF

www.despres.qc.ca

Consultez notre site pour connaître le distributeur près de chez-vous

1234, rue De l'Église, Val-Alain (Québec) (Autoroute 20, sortie 261)

Ateliers Després Tél.: 1 888 744-3340 Fax: (418) 744-3460



pour chaux et cendres



Modèle 900 L
Capacité de 9 tonnes

Le silo a bien changé

Michel Beaunoyer *

Du simple « carré à grain » du siècle dernier au gigantesque silo d'acier galvanisé de nos jours, le système d'entreposage du grain a bien changé avec le temps. Si le principe d'entreposer le grain à l'abri des intempéries demeure le même, les techniques appliquées et les équipements impliqués ont beaucoup évolué. Et avec l'avancement de ces techniques, la mise en silo du grain et sa bonne conservation sont plus simples que jamais.

C'est en discutant avec plusieurs distributeurs de silos et d'accessoires de gestion de l'entreposage du grain que l'on constate comment la sélection du bon silo est maintenant étroitement reliée aux équipements complémentaires. À quelques particularités près, les modèles se ressemblent beaucoup. Aussi étrange que cela puisse paraître, il faut maintenant déterminer ce que le producteur veut faire, avec son silo, avant de le guider vers un ou l'autre des modèles. Jadis, seule la capacité comptait.

S'il est possible d'obtenir plus d'équipements en option sur un silo que sur une grosse voiture américaine c'est pour la bonne raison que cet équipement de première importance pour les producteurs de grandes cultures peut

maintenant répondre à plusieurs besoins.

« Depuis cinq ans on assiste à une forte progression de la demande pour les silos munis de séchoirs, pour le petit grain, explique Pierre Laliberté, chez Les Équipements de ferme Raymond E. Laliberté et Fils, de Saint-Henri-Lévis. De grandes vis verticales agitent le grain qui est lentement séché par des séchoirs situés à la base du silo. » Les séchoirs sont alimentés au propane, mais sont beaucoup plus compacts que les séchoirs conventionnels. Il s'agit d'un prolongement très intéressant des systèmes complexes de ventilation qui sont maintenant installés presque d'office dans les silos.

Les planchers perforés ont la cote présentement. Non seulement ils permettent l'installation d'un système de ventilation, ou de séchage, offrant ainsi une meilleure circulation d'air, mais le plancher surélevé peut aussi accueillir un système de vis-balai. Cet équipement vide le silo par la base en rabattant le grain dans des trappes. Une vis pousse ensuite le grain vers les camions ou le mélangeur à moulée. L'opération est donc entièrement automatisée, le silo étant entièrement vidé sans que la présence humaine ne soit nécessaire.

Comme le souligne M. Laliberté, plusieurs

producteurs vont acheter un silo en acier galvanisé, muni d'un plancher perforé et d'un système de ventilation à la base. L'année suivante, après avoir vidé une fois le silo « à la mitaine », ils demandent l'installation d'une vis-balai, question de se rendre la vie plus facile. Le contrôle de la qualité du grain est aussi un facteur déterminant dans l'acquisition d'équipements d'appoint. On peut ainsi doter le silo de sondes qui mesureront en permanence le degré d'humidité et la température du grain. Le système de ventilation ne sera alors actionné que si des zones du silo commencent à « chauffer ». C'est beaucoup plus économique que de laisser les ventilateurs en opération constante.

Sur pattes

Les silos sur pieds, surtout les modèles offrant une capacité d'entreposage de 30 à 150 tonnes jouissent aussi d'une certaine popularité ici. On y entrepose habituellement le grain sec. Donc, pas besoin de système de ventilation d'appoint. De plus, sa vidange se faisant simplement par gravité, la vis intérieure est inutile. ●

* Journaliste à la pige

MANUFACTURIER	MODÈLES POPULAIRES	HAUTEUR	DIAMÈTRE	CAPACITÉ	TYPES D'AÉRATION	ACCESSOIRES
BROCK	Conventionnel	15 à 115'	15 à 105'	1 823 à 679 830 boisseaux	Au toit	Échelles, ventilation, accès, séchoirs d'appoint et planchers ventilés
BROCK	Sur pieds	11,5 à 42'	6 à 15'	3,1 à 97,5 tonnes	Au toit	Balance intégrée, plaque vibrante et échelles
MFS	Standard (15-3 à 60-14)	12 à 54,5'	15 à 60'	1 400 à 101 800 boisseaux	Plusieurs en option	Divers planchers, systèmes de ventilation, d'aération, de vidage et d'accès
MFS	Sur pieds (492 à 4216)	14,5 à 35'	9 à 21'	403 à 6 000 boisseaux	Plusieurs en option	Divers planchers, systèmes de ventilation, d'aération, de vidage et d'accès
Sakundiak	Sans renfort	15,5 à 38'	15 à 42'	1 900 à 35 175 boisseaux	Couvercle de toit	Portes, échelles et plate-forme
Sakundiak	Avec renfort	35 à 57'	18 à 42'	6 850 à 57 325 boisseaux	Couvercle de toit	Portes, échelles et plate-forme
Twister	Standard	16 à 44'	13 à 38'	1 600 à 35 000 boisseaux	Plusieurs en option (45 à 960 tonnes métriques)	Échelle intérieure et cage de sécurité pour échelle extérieure, systèmes d'aération au sol
Twister	Sur pieds	10 à 42'	19 à 22'	636 à 9 545 boisseaux	Plusieurs en option	Systèmes d'aération au sol
Westeel	Standard-Corr (144 à 198)	14 à 25'	14 à 19'	1 442 à 5 300 boisseaux (49 à 179 mètres cubes)	4 à 8	Plusieurs en option Divers systèmes d'aération, de ventilation et de vidage au sol et échelle de toit
Westeel	Magnum G, sur pieds	19 à 42'	12 à 16'	1 140 à 5 500 boisseaux	Au toit	Fondations d'acier, indicateur de capacité et autres
Westeel	Wide-Corr (1503 à 4809)	15 à 46'		1 850 à 56 730 boisseaux	Plusieurs en option	Systèmes d'aération et de ventilation et de vidage
Westeel	Série commerciale (18 à 48)	38 à 94'	18 à 48'	7 400 à 128 770 boisseaux	Au toit	n/d
GSJ	Conventionnel	15 à 52'	15 à 30'	1 824 à 27 557 boisseaux	Au toit	Échelles et cages de travail, ventilation, séchoir intégré et accès
GSJ	GHT et BFT sur pieds	10 à 35'	7 à 15'	137 à 3 182 boisseaux	Au toit	Regards, capteurs de mesure et systèmes de vidage



[s é c u r i t é]

Encore trop de morts dans les silos à céréales

Michel Prévillé *

Le 15 janvier 2001 à Varennes, un travailleur a été retrouvé sans vie au fond d'un silo, enseveli sous le blé. Malheureusement, et malgré toutes les campagnes de prévention, les accidents mortels dans les silos à céréales continuent de faire les manchettes des journaux. Dans la plupart des cas, l'imprudence est, hélas ! à l'origine du drame.

Sables mouvants à l'intérieur

Les producteurs agricoles et leurs travailleurs qui pénètrent dans un silo pour tenter de dégager les céréales qui s'écoulent mal ne respectent pas toujours les mesures de sécurité recommandées. Pourtant, ils ne sont pas sans savoir que le « pont de grains » qui se forme à la surface dissimule habituellement un espace vide des plus traîtres. Il suffit de marcher sur ce pont pour qu'il s'effondre.

Lorsque les travailleurs omettent de porter un harnais de sécurité, les chutes à l'intérieur des silos pardonnent rarement

La victime est alors emportée dans de véritables sables mouvants qui l'enseveliront en quelques secondes seulement.

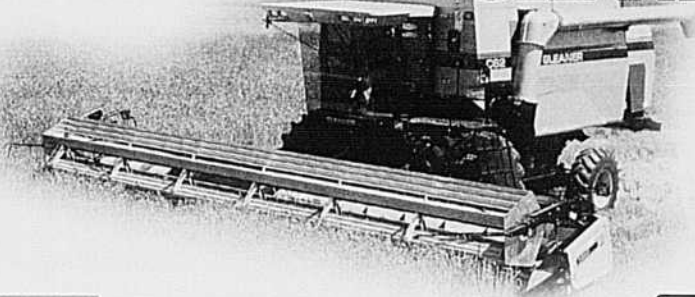
Lorsque les travailleurs omettent de porter un harnais de sécurité, les chutes à l'intérieur des silos pardonnent rarement. En Montérégie, il y a quelques années, un travailleur saisonnier a été plus chanceux que la moyenne

et il doit la vie à un contremaître qui a rapidement pratiqué une ouverture à la base du silo conique afin de laisser le maïs-grain s'écouler à l'extérieur. La victime a cependant dû patienter plus de 50 minutes, le visage bleui par le manque d'air, avant de pouvoir être hissée par les pompiers jusqu'au haut du silo.

« Idéalement, un travailleur ne devrait jamais entrer dans un silo. Mais lorsque qu'il n'a pas le choix, il doit absolument respecter certaines règles de sécurité pour ne pas mettre sa vie en péril », souligne d'abord François Fontaine, inspecteur à la direction régionale de la CSST de Saint-Jean-sur-Richelieu. La première consigne est évidemment de couper et cadenasser l'alimentation en énergie de la vis sans fin, puis de s'assurer avant d'entrer à l'intérieur qu'une deuxième personne veille à l'extérieur et soit en mesure de

Pour apprécier davantage les grandes qualités des **ROTATIVES** ou **CONVENTIONNELLE.**

Votre **PREMIER CHOIX** **GLEANER®**



Passez chez vos concessionnaires

ÉQUIPEMENTS **BARABY**

St-Ignace-de-Stanbridge
(450) 296-4411

MACHINERIES **FORST**

L'Épiphanie
(450) 588-5553
1 800 361-9812

Équipements

H. PALARDY 2000 inc.

filiale de Hewitt Equipment Limitée

St-Damase cté Saint-Hyacinthe
(450) 797-3325
1 800 207-3703



AGCO FINANCE

FIELDSTAR READY

GLEANER®

réagir rapidement en cas d'urgence.

Le port du harnais de sécurité est de mise lorsqu'un travailleur est exposé au risque d'effondrement du « pont de grains ». Cet équipement doit être utilisé avec une corde d'assurance verticale et un coulisseau. Contrairement à la simple ceinture de sécurité, le harnais offre, entre autres, l'avantage de pouvoir hisser une victime inconsciente de manière adéquate. L'installation d'un treuil au sommet du silo s'avère un autre élément précieux au chapitre de la sécurité.

Chute libre à l'extérieur

Les chutes extérieures du haut de l'échelle ou du toit d'un silo entraînent également leur part de décès et de handicaps. Selon la réglementation, la cage de sécurité est obligatoire autour de toute échelle de plus de six mètres. Mais la CSST les recommande aussi pour les échelles plus courtes.

Il y a cependant mieux encore, fait remarquer l'inspecteur François Fontaine : « Le dispositif anti-chute avec des rails ou un câble d'acier au centre de l'échelle est vraiment l'idéal puisque si le travailleur tombe, ce dispositif avec coulisseau bloque automatiquement ». Il s'agit de la même installation actuellement utilisée dans les tours de télécommunications.

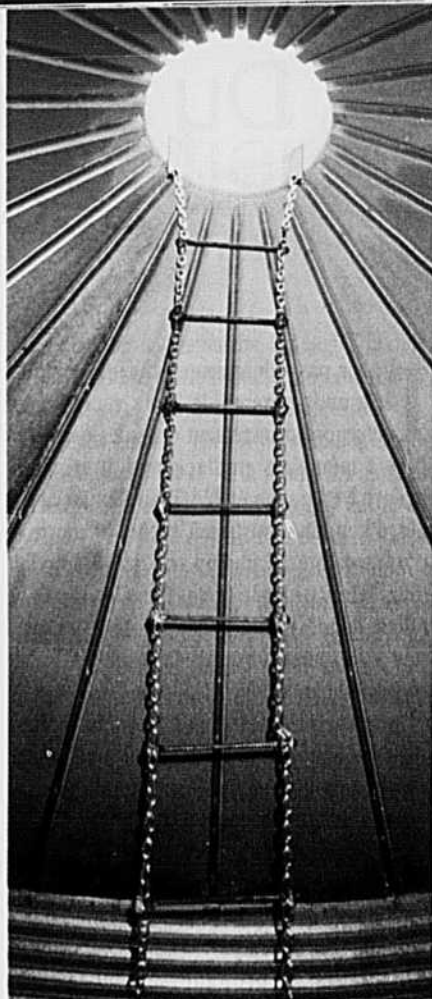
À cet équipement peut s'ajouter une plateforme au sommet du silo puisqu'il n'est pas aisé de se tenir en équilibre sur un toit conique lorsqu'on y monte pour faire des réparations ou des prises d'échantillons de céréales. En 1997, André et Gilles Potvin de Saint-Valentin ont semé cette idée, récoltant par la suite le 3^e prix du concours provincial « Initiatives - préventions à la ferme ».

Haut les masques, à bas la poussière!

Contrairement aux silos à fourrage, les silos à céréales ne génèrent habituellement pas de gaz toxiques. Mais la poussière, surtout celle liée à la moisissure, ainsi que les pesticides et produits de fumigation, constituent des risques certains pour la santé. Il est donc recommandé de porter en tout temps un appareil de protection respiratoire contre la poussière.

Lorsque le grain est moisi, un simple appareil conventionnel ne suffit pas, précise l'inspecteur François Fontaine. Dans ce cas, il faut se protéger avec un masque anti-poussières à haute efficacité, avec cartouche de type TC-21C-151, ou l'équivalent. ●

* Journaliste à la pige



MILPRO

Le seul fabricant québécois d'une gamme complète d'équipements de séchage, nettoyage et de manutention de grains.

Les séchoirs Law

Gamme disponible pour tous les budgets et pour tout besoin actuel et futur grâce à sa conception modulaire.

Une qualité de grain incomparable et une réduction des coûts d'exploitation grâce au recyclage de l'air, de la faible puissance électrique et de l'isolation des caissons.

Utilisation en toute sécurité, permettant le séchage des produits oléagineux et les semences grâce à l'équipement de surveillance automatique.

Protection de l'environnement avec une faible émission des poussières par la mise en oeuvre des volets anti-poussières et la réduction du niveau sonore.



Les Industries Milpro inc. 1150, Brouillette St-Hyacinthe (Québec) Canada J2T 2G8
Tél.: (450) 771-2404 Fax: (450) 771-6264 Courriel: milpro@ntic.qc.ca

Du carré à grain jusqu'au séchoir en continu

Victor Larivière

Il n'y a pas si longtemps, chez nos parents et grands-parents, le grain récolté était entreposé directement dans des carrés en bois à même un emplacement attenant ou intégré à la grange-étable. Pour éliminer l'excès d'humidité, on faisait sécher et mûrir le plus possible au champ, ce qu'on appelait alors faire javeler le grain. Dans les carrés, il fallait quand même aérer les céréales avec une pelle, surtout lorsque la récolte se faisait en période humide.

Avec l'arrivée des silos à grain au Québec dans les années 1970, les volumes à récolter ont beaucoup augmenté, particulièrement dans le maïs et le soya. Pour abaisser rapidement le niveau d'humidité et favoriser une bonne conservation, il a fallu, en plus des vis intérieures qui font circuler le grain, ajouter aussi de l'air chaud.

Brûleurs au propane surtout, au gaz naturel parfois, là où les lignes sont accessibles, ventilateurs simples, doubles ou triples, et toute une série d'accessoires de contrôle sont venus graduellement effectuer ce travail de séchage. Les premiers appareils sur le marché, appelés séchoirs à « batch » qu'on remplit et qu'on vide, demandent plus d'entretien et exigent presque toujours la présence de quelqu'un pour effectuer les tests de contrôle. « Ils sont encore en demande auprès des petits producteurs en raison de leur coût abordable, » fait remarquer Germain Courval des Équipements Laplante et Lévesque d'Ormstown. Par con-

tre, les nouveaux séchoirs en continu possèdent souvent des senseurs, des hygromètres et sont entièrement automatiques. Leur coût est cependant beaucoup plus élevé.

Les ventilateurs qui poussent l'air chaud à l'intérieur du séchoir se présentent en deux modèles différents. Le modèle axial est le moins cher tout en étant le plus bruyant. Les nouveaux modèles centrifuges avec double ventilateur à vitesse variable sont beaucoup plus silencieux. Un fabricant de la Beauce, les Équipements L&L Ltée, vient de mettre au point le système Agri-Cibel qui diminue de 80 % le bruit du séchoir, un gros avantage pour les voisins.

Jacques Joyal de Yamaska, qui traite 20 000 tonnes de maïs par année et 2 000 tonnes de soya dans deux séchoirs en continu Grain Handler, reconnaît que pour être efficace un tel appareil doit être suffisamment imposant et laisser circuler le maïs assez longtemps pour éviter de le brûler.

Yvan Alix de Saint-Luc va dans le même sens en affirmant qu'un grosse masse de grain qui circule dans le séchoir est particulièrement avantageuse les années humides comme l'an dernier.

Là où la chose est possible, certains brûleurs peuvent utiliser le propane ou le gaz naturel. ●

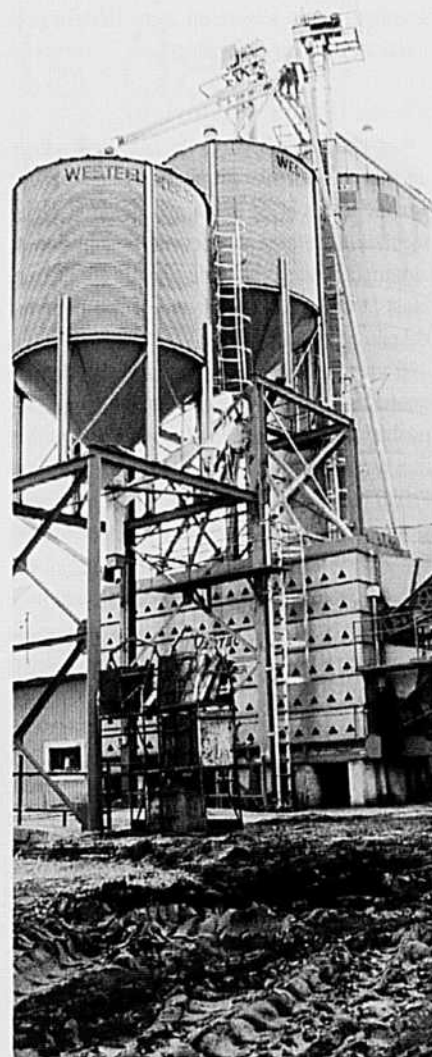


Photo: Dominic Gauthier

MANUFACTURIER	MODÈLE	TYPE	HAUTEUR	LARGEUR	CAPACITÉ DE STORAGE	BRÛLEURS*	TRAITEMENT	VENTILATEURS		LARGEUR DE LA COLONNE À GRAIN
								CHAUDS	FROIDS	
Delux	Série DP	Continu	17'	8'	317 à 1268 boisseaux	2,11 à 8,44 millions de BTU	600 à 2 300 boisseaux à l'heure	20 à 30 h.p.	n/d	n/d
Grain Handler	806 à 2416	Continu	18 à 40'	8'	360 à 3200 boisseaux	De type Maxon, de 2,8 à 8,2 millions de BTU	150 à 4 000 boisseaux à l'heure	7,5 à 40 h.p.	3 à 15 h.p.	2 à 30"
GSI	Competitor (mobile) 108 à 126	Continu	13 à 14,5'	8'	190 à 708 boisseaux	3 à 10,25 millions de BTU	2 900 à 3 800 boisseaux à l'heure	10 à 40 h.p.	n/d	14"
MC	370, 570, 690, 970	Continu	14 à 15'	7'5"	200 à 375 boisseaux	1,4 à 3,5 millions de BTU	120 à 510 boisseaux à l'heure	10 à 20 h.p.	7,5 à 10 h.p. sur certains modèles	12"
SUPERB	Série SD	Continu	13'7"	7'4"	160 à 760 boisseaux	4 à 18 millions de BTU	210 à 2 160 boisseaux à l'heure	9 à 60 h.p.	n/d	2 à 10"

(* Puissance par unité de brûleur

Archimède serait bien fier

Michel Beaunoyer*

Plus de 2200 ans se sont écoulés depuis que l'ingénieur inventeur de Syracuse, Archimède aurait créé la vis portant son nom. Originellement utilisé en irrigation, pour monter le niveau de l'eau, l'outil trouve encore cette application de nos jours dans plusieurs champs de pays en voie de développement. Mais ici, le principe a graduellement été adapté au transport des solides.

Dans les activités sur la ferme, la vis sans fin a remplacé avantageusement d'autres systèmes de remplissage et de déchargement des silos. Sa flexibilité et sa vitesse l'ont rendue indispensable. On la retrouve amovible, pour remplir les silos. D'une portée pouvant atteindre 90 pieds elle peut remplir les plus imposants silos. Son diamètre usuel varie de 6 à 12 pouces. Elle est habituellement installée sur la prise de force du tracteur, mais on peut aussi trouver des modèles actionnés par un moteur à

essence ou électrique, très utiles pour travailler dans des espaces étroits.

Pour la vidange des silos on retrouve des vis qui peuvent être permanentes, notamment celles placées horizontalement au sol pour un déchargement automatique. Mais plusieurs producteurs optent encore pour la vis d'Archimède amovible, qu'ils « piquent » dans la porte du silo pour en vider le contenu.

La vis sans fin, aussi utile soit-elle représente un danger réel pour les opérateurs. On entend parler malheureusement encore trop fréquemment des blessures entraînées par une mauvaise manipulation de ces appareils, ou par leur modification plus ou moins éclairée.

L'aspirant champion

Depuis un an environ, un nouvel appareil fait fureur sur le marché. Il s'agit de l'aspirateur à grain. Originellement à peine assez puissant

pour déplacer les semences, il a gagné du muscle et remplace souvent avantageusement la vis à grain, ou s'en fait un complice apprécié.

On nous affirme, chez les distributeurs, que comparativement à la vis à grain, cet appareil est moins dommageable pour les céréales, puisque c'est l'air qui les fait circuler. On le retrouve à la fois dans les opérations de chargement et de vidange des silos. Même là où les silos sont munis d'une vis à grain, l'aspirateur sera utilisé pour finir le travail, une tâche qui se faisait traditionnellement à la pelle.

« Mais cet équipement est beaucoup plus dispendieux que la vis à grain traditionnelle. De plus, il nécessite la contribution en puissance d'un tracteur d'au moins 125 forces, » précise-t-on chez les Équipements Laplante et Lévesque, de Ormstown. ●

* Journaliste à la pige

COMPTOIR AGRICOLE STE-ANNE Inc.

**ÉLÉVATEUR
À GRAINS**

SÉCHOIR
FFC FARM FANS



- Vis à grains.
- Silos à grain neufs et usagés.
- Séchoir
- Silos séchoir à batch FFC FARM FANS

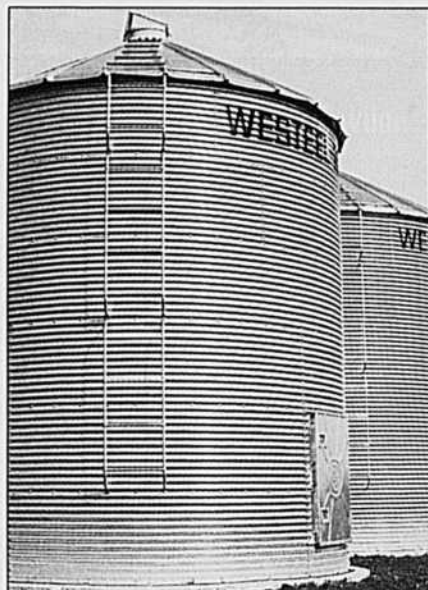
Vous cherchez la solution
canadienne la plus sûre pour
l'entreposage de votre grain ?

Pensez Standard-Corr de :

WESTEEL

Chef de file en matière d'innovations

- Les qualités Westeel : solidité et fiabilité.
- Raccord solidifié entre les feuilles de résistance au vent.
- Porte d'entrée pour faciliter l'accès dans le silo.
- Fabrication assistée par ordinateur qui permet une protection accrue contre l'humidité.
- Plusieurs dimensions offertes pour les exploitations agricoles, de 1 442 à 5 300 boisseaux.
- Extensible selon vos besoins.



Comptoir Agricole Ste-Anne Inc.
45, des Entreprises,
Ste-Anne des Plaines (Qc) J0N 1H0

Tél.: (450) 478-0957

Fax: (450) 478-6487

Sans frais : 1 888 891-0957

Service 24 heures
(450) 478-6179



[f i n a n c e m e n t]

Toujours... prêts?

Mario Rémillard*

L'acquisition ou le renouvellement de machinerie est incontournable en raison du vieillissement de celle-ci. Aussi, l'achat de ces biens non productifs représente plus souvent qu'autrement des déboursés importants. Un mal nécessaire selon certains, qui privilégieront, dans la mesure du possible, le travail à forfait ou l'achat en commun, soit avec un voisin ou avec un groupe de personnes réunies sous forme de CUMA, par exemple. Chose certaine, l'achat de machinerie viendra forcément exercer une influence

sur la structure financière de l'entreprise, qui doit demeurer équilibrée. Plusieurs éléments doivent être considérés afin de prendre une décision éclairée au regard du choix et de la façon de financer ce bien.

Planification des besoins

À moins d'une perte totale due à un facteur incontrôlable, le remplacement de la machinerie se planifie. Tout bon gestionnaire d'une entreprise agricole sait que le temps d'utilisation et l'évolution technique exercent une

pression sur ses besoins en machinerie. Aussi, il devrait être au fait des forces et faiblesses de celle-ci afin d'y maintenir un niveau de qualité adéquat. Encore plus important, il devrait être au fait de la structure financière de son entreprise, de façon à s'assurer une capacité d'emprunt optimale. En d'autres termes, il doit éviter de se retrouver devant l'obligation de faire des achats importants, d'un seul coup, ce qui pourrait augmenter rapidement son risque d'entreprise. De même, l'achat de machinerie ou d'un équipe-

WESTEEL

NOUVEAU : SEEDSTOR-K

L'ensemble SeedStor-K comprend le silo Wide-Corr avec trémie de Westeel. Le tout est livré avec une gamme complète d'accessoires. Disponible pour des capacités de 2.733 à 7.922 boisseaux.



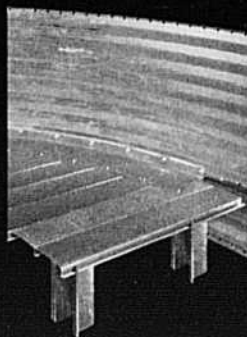
WIDE-CORR

Un des meilleurs silos de Westeel. Le silo Wide-Corr offre une résistance supérieure et sans renforts. Disponible pour des capacités d'entreposage de 1 849 à 56 731 boisseaux.



SYSTÈME DE PLANCHER POUR L'AÉRATION

Ce système supérieur d'aération procure une protection maximale à votre grain tout en vous permettant de l'entreposer lorsqu'il est humide.



STIFF-CORR

Pour une meilleure solidité et un nettoyage exceptionnel à un prix économique, les silos Stiff-Corr avec renforts extérieurs sauront répondre à vos attentes. Offerts pour les capacités d'entreposage suivantes : de 1 849 à 62 272 boisseaux.



POUR CONNAÎTRE L'EMPLACEMENT DU CONCESSIONNAIRE LE PLUS PRÈS,
CONTACTEZ WESTEEL À SAINT-SIMON (COMTÉ DE BAGOT), QUÉBEC
TÉL. : 1 800 363-1035 TÉLÉC. : 1 450 798-2929

CERTIFIÉ WESTEEL

ment ne doit pas provoquer d'autres achats prématurés. Le gestionnaire planifiera ses achats selon les besoins réels de son entreprise, et cela, en les répartissant dans le temps. Dans le cas contraire, la capacité de remboursement pourrait se resserrer au point d'altérer la bonne marche de l'entreprise. En effet, l'acquisition de machinerie agricole est assurément une partie importante du budget de l'entreprise, mais ce n'est pas la seule. Il ne faut pas oublier que l'achat de machinerie fait partie du plan budgétaire global couvrant à la fois les dépenses d'exploitation et les investissements requis, afin d'en assurer la pérennité.

Évaluation des possibilités de financement

Il existe plusieurs offres sur le marché qui ont souvent un caractère concurrentiel. Nombre de ces offres doivent être prises en considération dans l'étape de la négociation du prix d'achat. À cela peuvent s'ajouter des rabais d'intérêt pour un laps de temps habituellement court. Ces rabais d'intérêt sont certes profitables, mais il faut quand même prévoir le financement de base qui sera nécessaire pour le remboursement complet de cette machinerie. Comme ces éléments d'actif ont une

durée de vie utile limitée, il faudra ajuster la durée de financement en conséquence. Si elle est trop courte, cela peut entraîner des problèmes de liquidité. À l'inverse, une durée de remboursement trop longue amènera un solde impayé lors du renouvellement de la machinerie.

Le meilleur financement est celui qui contribue à maintenir une structure financière équilibrée ainsi qu'une capacité de remboursement optimale. Pour ce faire, il y a lieu de procéder à une analyse financière de son entreprise sur une base régulière. Pour garder une capacité de remboursement optimale, il faut harmoniser son plan budgétaire avec sa structure financière. Au besoin, pour s'assurer de la position financière de l'entreprise, une rencontre avec son conseiller en financement pourrait être avantageuse. En outre, La Financière agricole du Québec peut délivrer des certificats de prêt pour l'achat de machinerie, avec une période de remboursement appropriée et au taux hypothécaire résidentiel. Ce type de financement peut, par exemple, prendre le relais à la suite des avantages promotionnels des fabricants de machinerie.

Quelle sensation agréable de retrouver le parfum caractéristique d'une mécanique bien fraîche et toute neuve! Cela peut déranger le

plus flegmatique d'entre nous. Or, pour éviter d'attiser certaines de nos faiblesses bien humaines et de défoncer son plan budgétaire, il vaut mieux être bien préparé avant de se présenter chez son concessionnaire de machinerie neuve. C'est comme faire l'épicerie le ventre vide et sans liste. Au retour à la maison, on peut retrouver des choses surprenantes dans nos sacs de provisions ainsi qu'une facture plus élevée que prévue. Alors : « À vos marques. Prêts? Calculez! » ●

* Agronome
La Financière agricole du Québec
Direction de la recherche et de la planification



Photo: Jean-Charles Gagné

Pensez semences, pensez SEMICO et offrez-vous un éventail de variétés

**Blé
ALGOT**


**Blé
AQUINO**

**Orge
MASKOT**

**Orge
MYRIAM**

**Orge
VIVIANE**

**Avoine
SYLVA**



Semico INC.

4905, BOUL. LAURIER SAINTE-ROSALIE (450) 799-3225	1591, route des Côteaux FARNHAM (450) 293-6472	420, route Bégin SAINT-ANSELME (418) 885-9892	1071, rang Saint-Régis SAINT-ISIDORE (450) 454-7578	80, rue des Érables SAINT-THOMAS-DE-JOLIETTE (450) 759-4700	495, rang de la Carrière UPTON (450) 549-4888
---	--	---	---	---	---



[m a r c h é]

Portrait du secteur céréalier en 2000-2001

Armand Mousseau

Pour donner suite à l'étude sur l'évaluation des besoins en maïs-grain au Québec présentée dans la revue du mois de mars, par M. Claude Chartrand du MAPAQ, ce dernier a complété son étude sur les autres grains ainsi que sur la fève de soja. Cette étude nous permet de mettre à jour les tableaux sur l'offre et la demande des grains ainsi que la fève de soja de l'année 2000-2001 tel que présentés ci-contre.

MAÏS-GRAIN

L'estimation de la production telle que publiée par Statistique Canada est la donnée de référence utilisée, bien que nous considérons que la production est probablement surestimée d'environ 10 %. Quelques raffinements des données sur l'utilisation du maïs ont été réalisés suite à l'étude sur les autres grains. La perte apparaissant sur tous les tableaux représente l'écart des quantités entre l'estimé de la production au champ tel que publié par Statistique Canada et les quantités utilisées ou livrées sur le réseau commercial. La consommation totale de l'année 2000-2001 est estimée à 3,11 millions de tonnes, incluant l'utilisation industrielle actuelle. La production représente 66 % des besoins domestiques. Les livraisons de maïs principalement vers les États-Unis ainsi que quelques livraisons vers les marchés outre-mer sont estimées à 92 000 tonnes comparativement à 260 000 tonnes en 1999-2000. Les arrivages de maïs de l'extérieur dépasseront un million de tonne. Au cours du premier semestre (oct.-mars) les réceptions de maïs américain s'élèvent à 653 000 tonnes de classe no 2 et no 3, dans une proportion équivalente pour chacune des classes de près de 50 %. Les quantités utilisées pour les ensemencements sont estimées à 7 230 tonnes. Cette donnée se reflète dans les réceptions en provenance de

l'extérieur. Le prix moyen prévu aux producteurs de l'année 2000-2001 devraient se situer entre 125 et 130 \$ la tonne métrique, toutes classes confondues, selon les conditions actuelles du marché. En 2001-2002, les bonnes conditions climatiques, qui prévalent jusqu'à maintenant, favorisent le retour du rendement moyen à la normale et d'une qualité correspondante aux exigences du marché. Le prix moyen prévu aux

producteurs en 2001-2002 devrait se situer entre 120 et 145 \$ la tonne. Dame Nature n'a pas dit encore son dernier mot, cela explique l'ampleur de la plage de cette prévision.

BLÉ

L'utilisation totale est estimée à 285 000 tonnes dont 281 000 tonnes par le cheptel qué-

Suite à la page 36

OFFRE ET DEMANDE DES GRAINS ET DU SOJA DU QUÉBEC EN 2000-2001 (TONNE MÉTRIQUE)

	Maïs*	Soja*	Orge*	Avoine*	Blé*
Superficies ensemencées (milliers d'hectares)	411	156	133	88	28.6
Superficies récoltées	350	154	126	70	27.1
Rendement (t.m./ha)	5.8	2.5	3.2	2.6	3.3
OFFRE					
Stocks de début	253,100	3,200	40,000	20,000	2,000
Production	2,040,000	385,000	405,000	180,000	88,800
Perte 3 %	(61,200)	(7,700)**	(12,200)	(5,400)	(2,700)
Minoteries	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	(12,000)
Production nette	1,978,800	377,300	392,800	174,600	74,100
Importation					
autres provinces	10,000	n.a.	80,000	1,000	211,000
États-Unis	1,037,000	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
TOTAL	3,278,900	380,500	512,800	195,600	287,100
UTILISATION					
Sem. génétiques & autres	7,200	15,000	20,900	10,900	4,300
Ind. animal	3,059,800	88,400	469,100	91,600	280,800
Industriel et autres	40,000	n.a.	3,400	n.a.	n.a.
Exportation					
Livr. E.U et Canada	72,000	20,600	n.a.	65,000	n.a.
Livr. Outre-mer	20,000	220,000	n.a.	n.a.	n.a.
Livr. Spécialité	n.a.	34,000	n.a.	n.a.	n.a.
TOTAL	3,199,000	378,000	493,400	167,500	285,100
Stocks de report					
	79,900	2,500	19,400	28,100	2,000
Prix moyen aux producteurs					
	125 - 130 \$	258 - 265 \$	125 - 133 \$	100 - 110 \$	140 - 147 \$ 160 - 170 \$*

Source : Statistiques Canada, MAPAQ et FPCCQ
Date : juin 2001

*Prévision
** perte de 2 %

1) blé fourrager
2) blé panifiable

CAPACITÉ DE PROFITS



PUISSANTE PERFORMANCE

Près de 15 000 comparaisons côte à côte documentées au Canada, plus que toute autre marque, confirment ce que savent déjà les producteurs : Les hybrides génétiquement uniques de marque Pioneer[®] aident à livrer plus de rendement et de valeur, pour plus de capacité de profits. Cette performance est offerte dans une grande gamme de choix d'hybrides et de technologies, soutenus par des renseignements et des services agronomiques de votre professionnel des ventes de Pioneer, pour plus de potentiel de profits de chacun de vos hectares.



LA TECHNOLOGIE QUI PRODUIT. *du succès*



Apprenez-en plus sur la puissance de la génétique sur votre ferme à www.pioneer.com/canada

bécois et 4 000 tonnes de semence généalogique et autres. Selon les informations obtenues, nous prévoyons des livraisons de 12 000 tonnes de blé panifiable lesquelles seront effectuées à plus de 95 % auprès des minoteries locales. Étant donnée que la production totale de blé est estimée à 89 000 tonnes, les quantités disponibles en blé fourrager s'élèvent à 77 000 tonnes avant les pertes. Le degré d'autosuffisance du blé fourrager est de 27 %. Les réceptions en provenance des provinces de l'Ouest ou autres sont estimées à 213 000 tonnes. La prévision du prix moyen du blé fourrager se situe entre 140 et 147 \$ la tonne métrique, alors que la fourchette du prix moyen du blé panifiable est de 160 à 170 \$ la tonne métrique.

ORGE

L'estimé de l'utilisation domestique s'élève à 493 000 tonnes dont 469 000 tonnes sont utilisées par le secteur animal, 21 000 tonnes en semences généalogiques ou autres et, plus de 3 000 tonnes vers le marché du malt ou à d'autres fins sur le marché de la consommation humaine. Pour combler ces besoins, les arrivages en provenance de l'extérieur du Québec (Ouest, Ontario et Maritimes) sont estimés à 80 000 tonnes selon l'estimation de la production de 405 000 tonnes avant pertes. Les besoins domestiques sont comblés à 82 % par la production locale. La fourchette du prix aux producteurs est de 125 à 133 \$, étant donné le raffermissement des prix depuis le début de la saison hivernale. En 2001-2002, le prix local du maïs devrait reprendre son influence sur les prix locaux de l'orge. Conséquemment, la fourchette du prix moyen aux producteurs est actuellement établie de 110 à 135 \$ la tonne pour l'année 2001-2002.

AVOINE

Les besoins domestiques totaux sont estimés à 104 000 tonnes dont 92 000 tonnes destinées à l'alimentation animale, 11 000 tonnes en semences généalogiques et autres et, 2 000 tonnes destinées au marché de consommation humaine. Étant donné que la production est de 180 000 tonnes avant les pertes, les livraisons d'avoine vers l'extérieur de la province (Ontario, États-Unis et autres pays) sont estimées à 63 000 tonnes. La fourchette du prix moyen aux producteurs est de 100 à 110 \$ la tonne métrique pour l'année en cours. Nous ne prévoyons pas de changement important pour les prix de l'année 2001-2002. Toutefois, il est probable qu'un léger raffermissement des prix survienne.

FÈVE DE SOJA

La consommation domestique est estimée à 103 000 tonnes, dont 88 000 tonnes pour l'alimentation animale et pour la transformation d'huile, 15 000 tonnes de semences généalogiques et autres. La production étant estimée à 385 000 tonnes, les livraisons sur les marchés d'exportation et/ou à l'extérieur représentent 73 % de la production. Le prix moyen aux producteurs de l'année courante devrait se situer entre 258 et 265 \$ la tonne. Cependant, en 2001-2002, l'utilisation domestique devrait être supérieure étant donné qu'une deuxième usine de trituration sera en opération. Cependant, bien que les perspectives du marché soient un peu moins morose qu'annoncées antérieurement, il faut prévoir une baisse de la moyenne du prix en 2001-2002 si les conditions de croissance en Amérique du Nord sont normales ou mieux. Le prix moyen aux producteurs en 2001-2002 devrait se situer entre 220 et 260 \$ la tonne.

SOMMAIRE

La production totale de ces grains s'élève à 3,14 millions de tonnes incluant les céréales mélangées, dont nous avons tenu compte dans les calculs sur l'utilisation par le cheptel québécois. Le degré d'autosuffisance est de 76 % selon l'estimation de l'utilisation de 4,13 millions de tonnes. Toutefois, lors d'une saison de croissance normale, la production de grains fourragers devrait atteindre 3,8 millions de tonnes, une telle production représenterait près de 92 % des besoins domestiques de grains, excluant la production et l'utilisation de la fève de soja.

Pour terminer, nous désirons remercier messieurs Claude Chartrand et Guy Hayart du MAPAQ pour la réalisation de ces tableaux dont le maillage de l'estimation de l'utilisation sur une base d'unité animale ainsi que les mouvements céréaliers inter provinciaux et extérieurs n'a pas été facile à réaliser. En outre, nous remercions toutes les personnes ressources des divers organismes, tant du secteur animal que végétal, ayant accepté de collaborer à cette étude afin de permettre d'obtenir le portrait le plus réaliste de la situation des grains qui prévaut actuellement. ●

provalcid inc.

NOTRE PARTICIPATION À VOTRE ALIMENTATION

**Achat et vente
de grains et
sous-produits**

4572, boul. Marie-Victorin, Varennes
(Québec) Canada J3X 1P7
Tél.: (450) 652-3916
Sans frais: 1 877 652-3916
Fax: (450) 652-7959

> www.provalcid.com



Grains

avoine
blé
canola
maïs
orge
sarrasin
soya

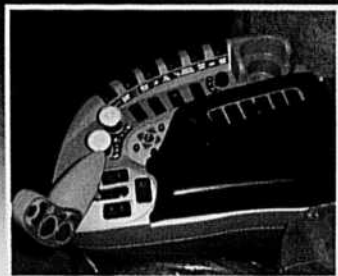
Sous-produits

Semences

Services: séchage, criblage, entreposage.
Mise en marché: au comptant et à terme.



CX Un modèle RÉVOLUTIONNAIRE renversant



Des commandes électroniques à la portée de la main.

- Système de séparation : 15 % plus de capacité
- Cabine : une visibilité sans pareille
- Transmission avec changement de vitesses électroniques
- Système hydraulique
- Système de déchargement ultra rapide / 3 boisseaux / sec
- 3 nouveaux moteurs à injection électronique plus puissants :
CX840/295 cv • CX860/330 cv • CX880/370 cv
- Système super conventionnel à trois batteurs
- Système de tamisage auto-nivelant

NOUVEAU
NOUVEAU
NOUVEAU
NOUVEAU
NOUVEAU
NOUVEAU
TOUJOURS
EXCLUSIF!

SÉRIE CX : EN OPÉRATION AU QUÉBEC TRÈS BIENTÔT!

DALHOUSIE STATION
Fernand Campeau
& fils inc.
(450) 269-2737

NAPIERVILLE
S.C.A. du sud
de Montréal
(450) 245-3308

SAINT-GUILLAUME
Machinerie C.H. inc.
(819) 396-2185
1-800-268-3088

SAINT-HYACINTHE
Équipements Inotrac inc.
(450) 796-3707
(450) 778-6011
Mtl (514) 875-4421

SAINTE-MARTINE
S.C.A. du sud
de Montréal
(450) 427-0955

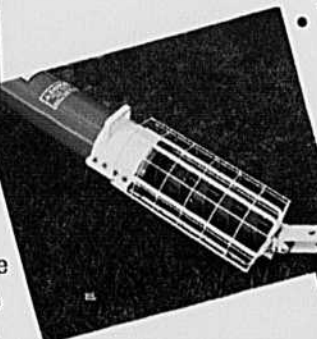


Tout juste améliorée



Un entraînement dans un bain d'huile qui n'est pas affecté par la poussière, les débris, la chaleur ou l'humidité.

- Doubles vrilles d'admission et une cage étroite (avec un attelage à manille amovible) pour la haute capacité et la pénétration aisée aux réservoirs.

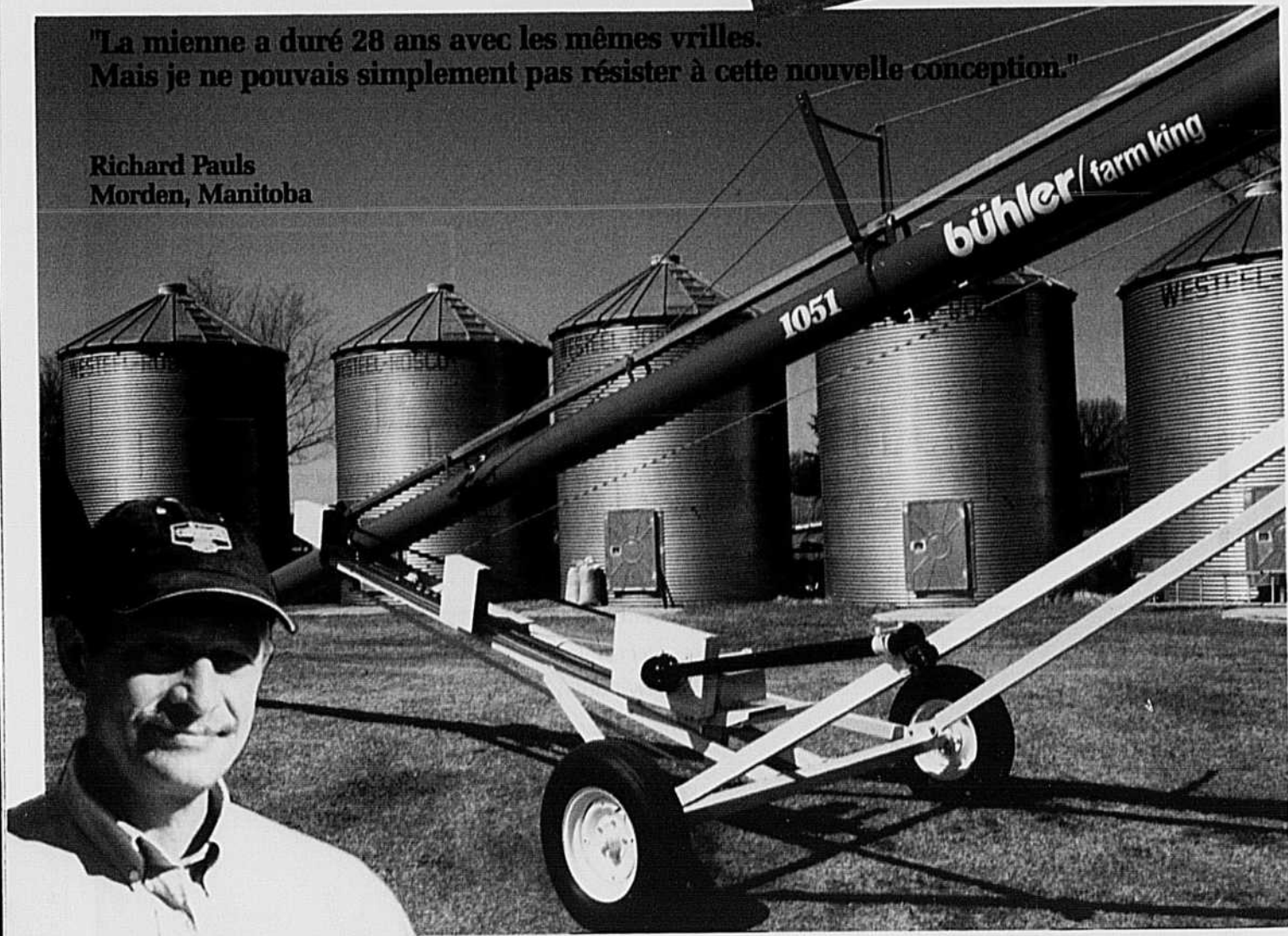


- L'extrémité inférieure longue pénètre plus loin dans le réservoir.
- La boîte d'engrenage peut être montée pour l'entraînement direct de la Pdf à gauche ou à droite.
- Moteur d'entraînement en option.



"La mienne a duré 28 ans avec les mêmes vrilles. Mais je ne pouvais simplement pas résister à cette nouvelle conception."

Richard Pauls
Morden, Manitoba



Buhler Manufacturing
869 Harwood

Dorion, Quebec, Canada, J7V 7J6
Tél. (450) 455-4840
Télécopieur : (450) 455-5977
Courriel : info@buhler.com www.buhler.com

bühler
farm king



[r è g l e m e n t a t i o n]

Nouveaux types de permis pour l'achat et le classement des grains

Guy Durivage*

Le Règlement sur la mise en marché des grains est en vigueur depuis le 24 mai dernier. Il a remplacé le *Règlement sur les grains*, le *Règlement sur la garantie de responsabilité financière des acheteurs de grains* et certaines dispositions de la *Loi sur les grains*. Ce nouveau règlement apporte des changements importants, dont l'introduction de nouveaux types de permis pour les producteurs.

Nouveaux types de permis pour les entreprises

Les certificats n'existent plus et les permis ne sont plus émis selon le type d'entreprise (centre de séchage, centre régional, meunerie et négociant). Les nouveaux permis définis par le *Règlement sur la mise en marché des grains* sont fonction des opérations qu'il encadre, c'est-à-dire l'achat de grains directement des producteurs québécois et le classement. Le tableau 1 indique le type de permis requis selon les opérations de l'entreprise.

Comme auparavant, deux cas particuliers s'appliquent. Premièrement, une personne qui achète des grains pour la consommation de ses animaux pour une valeur mensuelle moyenne de moins de 10 000 \$ n'aura pas à déposer de cautionnement et à obtenir un permis d'acheteur. Deuxièmement, pour les titulaires de permis de classement n'ayant pas de préposés à leur établissement, le permis portera une mention à l'effet que l'établissement ne peut qu'utiliser des grades de grain mais ne peut les déterminer.

TABLEAU 1 – TYPES DE PERMIS POUR LES ENTREPRISES

Opérations	Types de permis
Achat de grains directement des producteurs québécois seulement	Acheteur
Classement des grains seulement	Classement
Achat de grains directement des producteurs québécois et classement des grains	Acheteur et classement

À votre Santé!

LEANS ISLAND GOURMET ILE D'ORLEANS
CANADA A
MELANGE DE LEGUMES • MIXED VEGETABLES

La nature les produit
Nous les transformons à votre santé!

Aliments Carrière Inc.
www.carrierefoods.com / www.arcticgardens.ca

TABLEAU 2 – TYPES DE PERMIS POUR LES PRODUCTEURS

Opérations	Types de permis
Achat de grains directement des producteurs québécois, pour un volume annuel n'excédant pas 1 000 tonnes (sans droit de classement)	Producteur-acheteur
Classement des grains seulement pour sa propre production (sans droit d'achat)	Producteur-classeur

Nouveaux types de permis pour les producteurs

Suite à la consultation des intervenants du secteur des grains, la Régie instaure deux nouveaux types de permis pour les producteurs selon les modalités du tableau 2.

Le demandeur d'un de ces types de permis devra prouver à la Régie son statut de producteur agricole. Dans le cas où les conditions du tableau 2 ne peuvent être rencontrées, le producteur devra obtenir l'un des types de permis identifiés au tableau 1.

Autres modifications importantes

Déclaration des volumes d'achat sur l'attestation

Selon l'ancien Règlement sur la garantie de responsabilité financière des acheteurs de grains, les acheteurs devaient déposer auprès de la Régie une attestation du volume de grains qu'ils avaient achetés pour être payés dans les 14 jours de la livraison ou dans les 14 jours de l'achat suivant une période d'entreposage au cours des 12 mois précédant le 1^{er} avril. Dorénavant, en vertu du nouveau règlement, tous les grains achetés devront être déclarés à leur date d'achat, toujours pour la période de 12 mois précédant le 1^{er} avril.

Réclamations en cas de non paiement par l'acheteur

Auparavant, le Règlement sur la garantie de responsabilité financière des acheteurs de grains assurait le paiement du grain provenant directement de producteurs qui n'avaient pas été payés dans les 10 jours ouvrables de la livraison ou dans les 10 jours ouvrables de son achat suivant une période d'entreposage. Veuillez noter que cette procédure est valable jusqu'au 31 juillet 2001, puisque les cautionnements en vigueur ont été déposés en vertu de l'ancien règlement.

À partir du 1^{er} août 2001, le Règlement sur la mise en marché des grains assurera le paiement du grain provenant directement d'un



RAD

La sécurité de l'expérience !

ASCOT (Sherbrooke)
L'installateur Léon Ladouceur
Léon Ladouceur
☎ (819) 564-8918



LA POCATIÈRE
Groupe Dynaco
Richard Lévesque
☎ (418) 856-1765



METABETCHOUAN
Les équip. de ferme L. Boudreault
Sylvain Gagnon
☎ (418) 349-2866



NAPIERVILLE
Labrie Equipements Enr.
Jean-Claude Labrie &
Daniel Lamoureux
☎ (450) 245-3205



NICOLET
Hervé Lacharité et Fils
Mario Lacharité
☎ (819) 293-8676



NOTRE-DAME DU NORD
Place Agricolaït
Jean Richard & Daniel Gagné
☎ (819) 723-2929

ORMSTOWN
Les équip. Laplante & Lévesque Ltée
Michel Laplante
☎ (450) 829-3516



PLAISANCE
Les syst. d'alimentation N.D.
Norbert Desjardins
☎ (819) 427-5070

QUÉBEC
Agribec
Fernand Duclos
☎ (418) 877-1013



ROXTON POND
Les équip. de Ferme Weigh-Tronix
Jules St-Pierre, agr.
☎ (450) 777-7734



STE-MADELEINE
Les Entreprises Michel Cordeau
Michel Cordeau
☎ (450) 584-3938



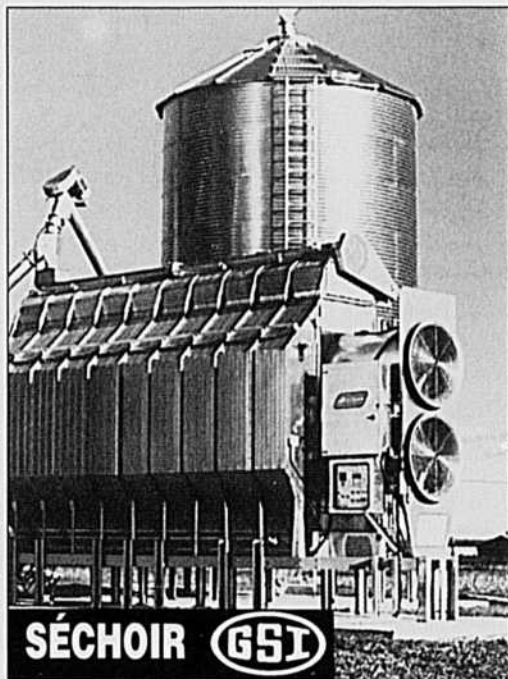
ST-ADRIEN DE HAM
Les Equipements PLP Inc.
Yvan Pruneau
☎ (819) 828-2027



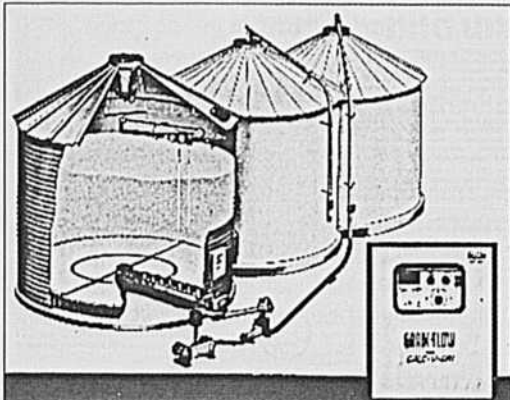
ST-BENOIT / Mirabel
Distributions J.Y. St-Pierre Inc.
Jean-Yves St-Pierre
☎ (450) 258-2885



Venez nous visiter à la
Foire Agricole de St-Hyacinthe
du 19 au 29 juillet prochain.
Nous vous y attendons !



- Panneau informatisé.
- Disponible en acier inoxydable.
- Mode continu et "batch".



"Grain Flow" DMC

Transformez votre silo en système de séchage en continue. Capacité : 2 à 18 tonnes.

RAD ÉQUIPEMENTS INC. 400 rue Martineau, St-Hyacinthe

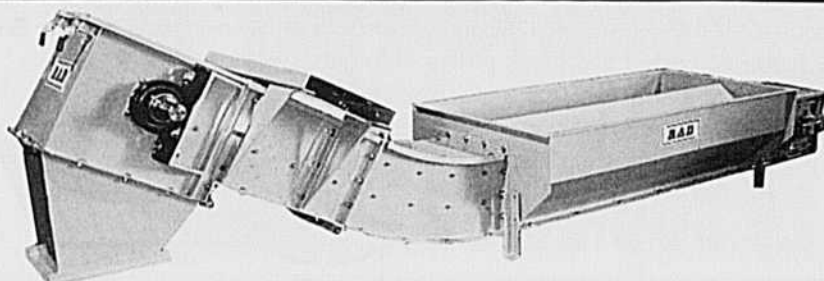
ET



LA COMBINAISON GAGNANTE

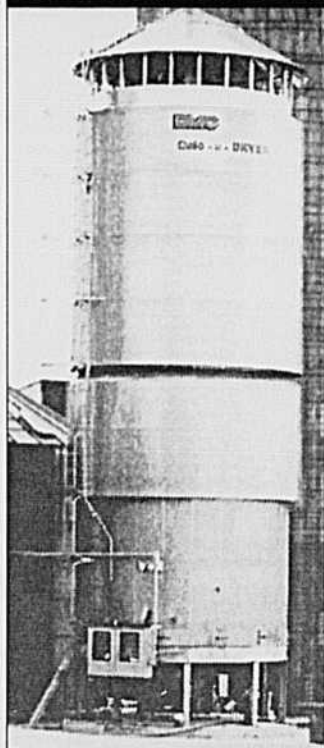
NOUVEAU

Convoyeur à raclettes inclinée à fond plat



- Puits de réception.
- Grillage pour camion.
- Inclinaison de:
15°, 30° et 45°

Calc-u-DRYER



Séchoir continu de modèle «TOUR»
Calc-u-DRYER
Capacité de 10 à 35 t/m de maïs froid.

ST-CASIMIR

J.M. Bélanger Inc.
André Bélanger
☎ (418) 339-2348



ST-DOMINIQUE

Les Equip. Daniel Labonté Inc.
Daniel Labonté
☎ (450) 773-6589



ST-ESPRIT DE MONTCALM

Equip. de ferme M.J. Inc.
G. Dugas
☎ (450) 839-3143



ST-GERVAIS

Equip. Gaétan Théberge Enr.
Gaétan Théberge
☎ (418) 887-3018

ST-HÉNÉDINE

Equipements Dallaire Inc.
Guimont Dallaire
☎ (418) 935-3351

ST-JUSTIN

Agent
Robert Francoeur
☎ 1 888 227-2691

ST-NARCISSE

Equip. métallurgique S-N 2000
Louis Landry
☎ (418) 475-6094

ST-STANISLAS

Agrimhof Enr.
Paul Imhof
☎ (418) 328-4500



VICTORIAVILLE

Agrotec Bois-Francis Inc.
Pierre Trépanier
☎ (819) 752-6101



producteur à la condition que ce grain ait été vendu pour être payé dans les 14 jours (de calendrier) de la date de la livraison.

Veillez noter qu'il appartient toujours au producteur de s'assurer que son acheteur a déposé un cautionnement. Pour vérifier si votre acheteur détient un cautionnement, vous pouvez vous adresser à la Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec (FPCCQ), au Service de la gestion des permis et des polices de garantie de la Régie au bureau de Lévis, à l'inspecteur des grains de votre région ou consulter la liste des entreprises ayant déposé un cautionnement sur le site Internet de la Régie à l'adresse suivante: http://www.rmaa.qc.ca/_private/document/sources/Entreprises_avec_cautionnement/Entreprises_avec_cautionnement.PDF

Il est donc important de retenir que le grain entreposé ou vendu dans un délai de plus de 14 jours de la livraison n'est pas couvert par le cautionnement. De plus, la Régie n'exige plus que les détenteurs de permis détiennent une assurance-responsabilité couvrant tout le grain en leur possession.

Délai de réclamation

Si vous n'avez pas été payé dans le délai prévu par le règlement, vous avez sept jours ouvrables pour présenter votre réclamation. Vous devez l'expédier à la Régie par télécopieur ou par courrier certifié, en précisant la nature et le montant de la créance et en fournissant les preuves documentaires pertinentes. Vous devez également encaisser le cas échéant, le chèque de paiement, dans les sept jours ouvrables de sa remise.

Pour renseignements

N'hésitez pas à contacter le Service de la gestion des permis et des polices de garantie au bureau de la Régie à Lévis au numéro de téléphone 418-838-5600 ou l'inspecteur des grains de votre région pour tout renseignement touchant l'application du nouveau *Règlement sur la mise en marché des grains*. ●

* Ingénieur, responsable de l'inspection
Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec

Tél.: (450) 796-2626 / Fax: (450) 796-4256

Jour de livraison – uniquement

Les producteurs doivent bien prendre note que le nouveau règlement sur la garantie de responsabilité financière des acheteurs de grains stipule que la date de paiement est maintenant reliée seulement à la date de livraison et n'a plus de relation avec une date de paiement différente telle qu'indiquée au contrat de vente. **Le terme de paiement est 14 jours (de calendrier) à partir de la date de livraison.**

Ceci oblige le producteur à fermer son prix de vente lors de la livraison tel que reconnu

par les pratiques commerciales courantes dans le secteur des grains. Antérieurement et présentement, certains contrats de vente pour livraison immédiate ou à livraison différée indiquent un terme de paiement sur le contrat à une date ultérieure du jour de livraison. C'est-à-dire payable lors de la fermeture du prix. Ces transactions ne seront pas couvertes par la garantie financière à moins que la date de paiement respecte le délai de 14 jours de calendrier de la date de livraison. Cette pratique de paiement différé s'appliquait parti-

culièrement aux livraisons de soya ou de maïs à la récolte et pour lesquelles le producteur, dans certains cas, fermait son prix de vente en fonction de la période du contrat à terme et parfois, il transférait la base sur le contrat à terme suivant. À l'avenir, ces transactions ne seront pas couvertes par ce programme. Nous tenons à préciser que cette pratique commerciale est refusée par d'importantes entreprises dans le secteur des grains ainsi que par votre Fédération en raison du risque financier élevé de la part du producteur. A.M. ●

Demandez un essai

BERTIERVILLE
Equip. E.M.I.

CAP DE LA MADELEINE
Equipements Nordeer

COATICOOK
Equip. Veilleux

DRUMMONDVILLE
Agritex Drummondville

LENNOXVILLE
Equip. Veilleux

NAPIERVILLE
Claude Joyal inc.

RICHMOND
Agritex Richmond

RIVIÈRE DU LOUP
POINTE AUX PÈRES

MATANE
Equip.

Daniel Lévesque

ST-AUGUSTIN / Québec
Equip. Big John

ST-CÉLESTIN
Equip. R.P.L.

ST-CLET
Equip. Séguin & Frères

STE-MARTINE
Agritex Ste-Martine

STE-ROSALIE
Comax

ST-ROCH DE L'ACHIGAN
Equip. Maurox

VICTORIAVILLE
André Girouard & Fils

YAMASKA
Agritex Yamaska

<http://www.gregoire-besson.com>

GRÉGOIRE BESSON
St-Hyacinthe (Qc)

Tél.: (450) 799-5615

LE LABOUR TRANQUILLE

FINI LE BOURRAGE DANS LE MAÏS



Conçu au Québec, assemblé au Québec

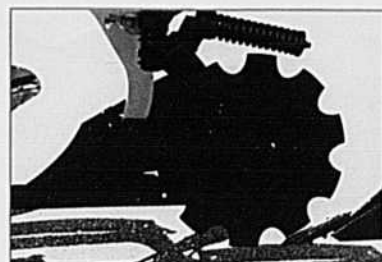
NOUVELLES OPTION 2001 :

- Choix de déclencheurs hydrauliques ou mécaniques.
 - Roue arrière jusqu'à 48" de diamètre.
 - Perches HC 33" GARANTIE 5 ans.
-
- Herses à disques 26" - 32" (Javerlhac) de 8' à 16'.
 - Choppers à maïs.
 - Bennes dompeuses 16t maïs/1000p³ pour ensilage.
 - Kit d'engrais granulaire pour sarclours.



COMPAREZ TOUT:

- Toutes les pins barrées (montage type industriel), sur bushings changeables, avec zeuts.
- Pivot de roue arrière **en chape**, avec bearings timken.
- Multiple choix de roues dans la raie ou sur la planche.
- Hub de roues démontables pour rims standards Nord Américains (8 000 lbs.).
- 4 Choix de roues de jauge.
- Équipement standard : 3 brasses/renforts par versoir.
- Roulettes 22" triple seal et bearings coniques Nord Américains.
- Déclencheurs Super Heavy Duty, automatiques ajustables.



- Charrues planches de 4 à 8 versoirs.
- Charrues réversibles portées de 2 à 5 versoirs.
- Charrues réversibles semi-portées de 4 à 17 versoirs.

RECORD DU MONDE GUINNESS 2000 : 628 arpents labourés en 24h00 avec une charrue GRÉGOIRE BESSON 17 raies, réversible

PRODUCTIVITÉ SANS LIMITES



Équipements

H. PALARDY 2000 INC.

filiale de Hewitt Équipement Limitée

51, rue Principale, Saint-Damase, Cté Saint-Hyacinthe
(450) 797-3325 • 1 800 207-3703





[r e p o r t a g e]

VISITE À LA FERME DE MICHEL ADAM, À SAINT-PROSPER

La chasse à la nouveauté

Michel Beaunoyer*

Il ne faudrait pas croire que Michel Adam est un amateur de gadgets inutiles, tout au contraire. Mais ce producteur agricole de Saint-Prospère, en Mauricie, semble irrémédiablement attiré par la nouveauté et a développé un flair étonnant pour trouver les innovations qui s'avéreront utiles pour son entreprise. Dans son choix d'équipements et de pratiques culturales, c'est un innovateur dans l'âme.

Vous répondez, « bien sûr, tout le monde aime essayer du nouveau, à l'occasion ». Vous avez raison, à la différence que lorsque Michel Adam a amené son épouse découvrir la romantique ville de Paris, dernièrement, c'était pour visiter l'exposition de machinerie agricole. Et au lieu de rapporter une petite Tour Eiffel en souvenir, comme tout le monde, le producteur a plutôt opté pour une pièce qui devrait améliorer le rendement de sa moissonneuse-batteuse.

Cette anecdote ne serait qu'amusante si elle ne traduisait pas l'essence même de ce producteur. Président du Club agro Lavi-eau-champs et membre du Club action semis direct, Michel Adam se maintient à la fine pointe des nouvelles idées.

C'est en 1985 qu'il reprend la terre paternelle. L'élevage ne lui plaît guère et rapidement il investira toutes ses énergies dans les grandes cultures. Il double bientôt la superficie en culture, la portant à 570 acres. Mais la terre coûte cher et c'est par une toute autre approche qu'il veut maintenant développer son entreprise; en obtenant le meilleur rendement possible de ses terres.

« Je veux grandir de l'intérieur, comme on dit, en trouvant les meilleures combinaisons, autant en matière de pratiques culturales que d'équipements. Je ne pense pas qu'il existe de solutions toutes faites et il ne faut pas avoir peur de tenter de nouvelles choses, »

explique le producteur, sous le regard complice de son épouse, Guylaine Lemay, qui sait très bien ce que son mari veut dire par « nouvelles choses ».

Car si le maïs, en rotation avec le soya et le blé, demeure la principale production de la ferme, le producteur n'hésite pas à semer quelques bandes de nouveaux produits, question de voir si ça va pousser, comme il dit. Cette année, avec un ami du comté de Portneuf, c'est le pois chiche qui est sous les feux de la rampe. « J'ai semé à peine une acre, avance-t-il comme pour s'excuser. J'ai déjà essayé le lin par le passé, mais il faut un marché. Le prix du pois chiche est bon présentement, je verrai bien ce que ça va donner. » Avec une petite parcelle consacrée à cette culture, le risque est faible, mais l'expérience en vaut toujours la chandelle.

Le défi est plus sérieux en ce qui concerne le blé. Plusieurs en font pousser, c'est connu, mais M. Adam ne fait pas comme tout le monde, justement. Il veut le faire classer apte à la consommation humaine, ce qui n'est pas tâche facile. Selon le producteur, le blé est moins coûteux à produire que le maïs et pourrait s'avérer aussi payant, sinon plus, à la tonne récoltée. Mais pour atteindre l'objectif de consacrer plus de terre à la production de cette céréale, il faudra gagner la guerre contre la fusariose et bien équilibrer la teneur en minéraux des sols.



Évidemment, le GPS est à bord de la moissonneuse-batteuse et, combiné à un logiciel d'interprétation des données, permet à Michel Adam de savoir exactement le rendement de chacun de ses champs, instantanément.

Des pratiques harmonieuses

Les expériences menées par le producteur de Saint-Prospère concernent aussi sa gestion des champs. Sa stratégie de réduction d'utilisation d'herbicides se traduit par un arrosage en bandes, complété par le passage d'une houe rotative et d'un sarclieur. Pour la fertilisation, il fait grand usage, entre autres, de fumiers achetés de ses voisins. « C'est de l'or », résume-t-il

avec un clin d'œil.

En ce qui concerne la préparation du sol au printemps, il tente de s'en tenir au strict nécessaire. « J'ai constaté une nette amélioration de la qualité du sol aux endroits où je ne fais pas de labours, explique M. Adam. La terre se décompacte, les vers de terre se multiplient et l'érosion est réduite à néant. »

Il est un grand adepte de la pratique du semis direct et l'utilise sur une partie de ses champs de soya et de blé. Mais, pour le maïs c'est plus difficile dans cette région, puisque sans travail, la terre prend plus de temps à se réchauffer suffisamment. M. Adam s'est donc confectionné un chisel, de son cru, pour dégorger la terre ankylosée après un long hiver.

Mais il croit suffisamment au semis direct pour investir dans l'acquisition d'un semoir à cette fin. Présentement, il loue l'équipement.



Le séchoir à grain, lui aussi modifié, permet une plus grande indépendance au producteur et des revenus d'appoint par la réalisation de séchage à forfait.

Haute technologie

Le producteur admet que son travail est grandement facilité par les outils technologiques modernes. Il a ainsi équipé sa moissonneuse-batteuse d'un système de positionnement par satellites (GPS) et d'un capteur de rendements. Ces deux appareils lui permettent de

connaître immédiatement le rendement de ses champs. Et même s'il est temps de rentrer la récolte ou non. « Je vais avancer un peu dans un des champs et si je vois que le capteur m'indique un taux d'humidité trop élevé, je vais arrêter la récolte pour me diriger vers un champ plus mûr, » explique M. Adam, en faisant valser



Votre sol mérite les meilleurs traitements Vous méritez les meilleurs rendements



Écolo-tiger 530B. 5 dents à écartement de 30 po.
Puissance nécessaire: 170 à 240 CV.

Écolo-tiger 527B. 5 dents à écartement de 27 à 30 po.
Puissance nécessaire: 140 à 180 CV.



Écolo-tiger 730B. 7 dents à écartement de 30 po.
Puissance nécessaire: 245 CV et plus.

3 raisons de vous procurer un

- 1 Les produits DMI diminuent la compaction et favorisent une bonne croissance des plantes.
- 2 Un sol mieux aéré vous permet de semer beaucoup plus tôt.
- 3 Votre concessionnaire possède la formation agronomique qui vous permettra de réduire le tassement de vos sols.

UNE MACHINE AUSSI BONNE QUE LE RÉSEAU QUI LE SOUTIENT

14
Les
concessionnaires
du réseau
Case IH et DMI

PLUS PRÈS
PLUS FORMÉS
PLUS DE PIÈCES*
PLUS DE POUVOIR
D'ACHAT

BERTHIERVILLE
BENOÎT BELLEROSÉ INC.
GRANBY
LES ÉQUIPEMENTS ADRIEN
PHANEUF INC.

HÉBERTVILLE / LAC ST-JEAN
CENTRE AGRICOLE
SAGUENAY LAC ST-JEAN INC.

* Nous avons aussi les pièces
des anciens modèles DMI en stock

HUNTINGDON
LES ÉQUIPEMENTS LAZURE
ET RIEUNDEAU INC.

NAPIERVILLE
CLAUDE JOYAL INC.

NICOLET
CENTRE AGRICOLE
NICOLET/YAMASKA

ST-CLET
LES ÉQUIPEMENTS LAZURE
ET RIEUNDEAU INC.

ST-DENIS-SUR-RICHELIEU
CLAUDE JOYAL INC.

ST-ESPRIT, CTÉ MONTCALM
LES ÉQUIPEMENTS
R. MARSAN INC.

ST-GUILLEAUME
CLAUDE JOYAL INC.

STE-MARTINE
LES ÉQUIPEMENTS LAZURE
ET RIEUNDEAU INC.

ST-AURICE
R. CLÉMENT & FILS

STANBRIDGE STATION
CLAUDE JOYAL INC.

UPTON
LES ÉQUIPEMENTS ADRIEN
PHANEUF INC.

Visitez notre site Internet <http://www.caseih.com>
Case IH est une marque déposée de la Corporation Case.

CASE IH

LES 21, 22 ET 23 AOÛT 2001

de 9 h à 16 h



FERME DU RAPIDE-PLAT RANG DU RAPIDE-PLAT NORD SAINT-HYACINTHE

Sortie 133 de la Transcanadienne, autoroute 20

2200, rue Pratte, suite 120 Saint-Hyacinthe
tél : [450] 771.1226 téléc : [450] 771-6073
courriel : service@salon-de-lagriculteur.com

**SALON DE
L'AGRICULTEUR**

Le blé en herbe, comme dirait Colette, promesse d'une belle moisson et couronnement de pratiques culturales très personnalisées.



ses doigts sur les commandes électroniques. Il possède un séchoir à grain pour régler la question d'humidité, mais il sait que son utilisation est coûteuse. S'il peut réduire le temps de séchage en retardant la récolte, surtout qu'il n'a pas à se presser pour faire les labours d'automne, cela représente autant d'économies.

Le système informatique est donc un outil précieux dans l'analyse des rendements. Lorsqu'il est temps de mesurer la performance de diverses variétés de grain, il obtient tous les chiffres désirés à la seconde où il le désire. Dès qu'il s'enfonce dans son premier champ, Michel Adam saura s'il aura ou non une belle récolte, peut-on affirmer en exagérant à peine.

Le producteur peut donc valider ses expériences au fur et à mesure. Car comme il l'indique, le changement de pratiques culturales ne doit pas se traduire par une perte de rendement, surtout pas à long terme. Lorsqu'il parle de « grandir de l'intérieur », c'est justement ce qu'il entend. Travailler, saison après saison, pour trouver les combinaisons gagnantes. Et si, chemin faisant, il fait quelques découvertes sortant de l'ordinaire, qui s'en plaindra. Après tout, on dit bien que c'est la nouveauté qui est l'épice de la vie. Et Michel Adam mange épicé.

* Journaliste à la pige



BATTEUSE CASE IH « 1660 », 4X4, air, spécialité rotor, 30.5X32. P.S.D. Tag : 5462 STE-MARTINE



BATTEUSE CASE IH « 2188 », 1996, 4X4, spécialité rotor, hache-paille, 30.5X32, UNITÉ IMPECCABLE. P.S.D. Tag : A00032 ST-CLET



BATTEUSE CASE IH « 2188 », 1995, 2RM, spécialité rotor, a battu des petits grains seulement. ÉTAT DE NEUF. P.S.D. Tag : A00043 STE-MARTINE



BATTEUSE NH « TR96 », 1987, 4X4, nez à maïs NH 8 rangs, table à soya NH 18 pi. TRÈS BELLE UNITÉ. P.S.D. Tag : 5100 ST-CLET



BATTEUSE CASE IH « 1660 », 1988, 2RM, spécialité rotor, un seul propriétaire. IMPECCABLE. P.S.D. Tag : 4888 STE-MARTINE



BATTEUSE CASE IH « 1666 », 1993, 4X4, complètement équipée, spécialité rotor, roues doubles 18.4X38, 1 seul propriétaire. OCCASION UNIQUE À NE PAS MANQUER. P.S.D. Tag : 5206 ST-CLET



BATTEUSE CASE IH « 1644 », 1994, 4X4, 3 800 hres, hache-paille, spécialité rotor, TRÈS BELLE UNITÉ. P.S.D. Tag : 5502 STE-MARTINE



BATTEUSE CASE IH « 1660 », 1986, 4X4, bonne mécanique, très propre. EXCELLENTE CONDITION. SPÉCIAL. P.S.D. Tag : 4673 ST-CLET



BATTEUSE CASE IH « 1680 », 1990, 4X4, spécialité rotor, hache-paille. TRÈS BONNE UNITÉ. SPÉCIAL. P.S.D. Tag : 4494 ST-CLET



BATTEUSE CASE IH « 1680 », 1989, 2RM, a battu des petits grains seulement. ÉTAT DE NEUF. P.S.D. Tag : A00031 STE-MARTINE



BATTEUSE CASE IH « 2166 », 1998, 4X4, tout équipée, AFS, field tracker, roues doubles 20.8X42. 1 SEUL PROPRIÉTAIRE. P.S.D. Tag : 5205 ST-CLET



BATTEUSE INTER « 715 », 1979, 2 RM, 3 500 hres, hydro diesel. PRIX SPÉCIAL : OFFRE RAISONNABLE ACCEPTÉE. Tag : 5360 STE-MARTINE



BATTEUSE CASE IH « 2188 », DÉMO, 4X4, field tracker, hache-paille, spécialité rotor, roues doubles 18X42. P.S.D. Tag : N2188D ST-CLET



BATTEUSE MF « 850 », 2 RM, cab, air. PRIX SPÉCIAL : OFFRE RAISONNABLE ACCEPTÉE. Tag : 4307 STE-MARTINE



BATTEUSE CASE IH « 1460 », 1985, 4X4, mécanique A1. SPÉCIAL. P.S.D. Tag : 4312 ST-CLET



BATTEUSE CASE IH « 1660 », 1990, 4X4, spécialité rotor. EXCELLENTE UNITÉ. P.S.D. Tag : 5146 ST-CLET



BATTEUSE NH « TR95 », 4X4, 3 500 hres, 30.5X32, nez à maïs NH 6 rangs. SPÉCIAL. P.S.D. Tag : 5442 ST-CLET



BATTEUSE JD « 7720 », 4X4, 4 000 hres, cabine, air. PRIX SPÉCIAL : OFFRE RAISONNABLE ACCEPTÉE. Tag : 4892 HUNTINGDON



BATTEUSE INTER « 1460 », 1979, 2 RM, air. P.S.D. Tag : 5407 ST-CLET



BATTEUSE INTER « 1440 », 1981, 2 RM. P.S.D. Tag : 4118 STE-MARTINE



BATTEUSE CASE IH « 1680 », 4X4, capteur de rendement, roues doubles. P.S.D. Tag : A00012 STE-MARTINE



BATTEUSE INTER « 1420 », 1983, 2 RM. SPÉCIAL : PAYEZ ET EMPORTEZ. Tag : 4636 STE-MARTINE



BATTEUSE INTER « 1480 », 2RM, 30.5X32. Spécial. P.S.D. Tag : 3754 STE-MARTINE



BATTEUSE INTER « 1460 », 2RM. Spécial. P.S.D. Tag : 4379 STE-MARTINE



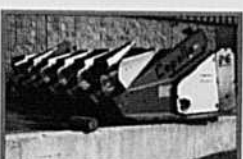
SÉCHOIR ALLIED « 620B », NEUF, 500 MINOTS, À P.T.O. PRIX SPÉCIAL. STE-MARTINE



SÉCHOIR GT « RB600 » NEUF, 700 MINOTS, À P.T.O. PRIX SPÉCIAL. STE-MARTINE



TABLE À GRAIN CASE IH « 1020 », 25', ÉTAT DE NEUF. P.S.D. Tag : 5430 ST-CLET. PLUSIEURS AUTRES EN INVENTAIRE.



NEZ À MAÏS CAPELLO 6 RANGS, avec chopper. P.S.D. Tag : 4632 STE-MARTINE



NEZ À MAÏS CAPELLO 8 RANGS, avec chopper. TRÈS BONNE CONDITION. P.S.D. Tag : 5445 STE-MARTINE



TABLE PICK-UP CASE IH « 1015 », 13 pi, pick-up de marque Victory. P.S.D. Tag : A00042 STE-MARTINE

• PLUSIEURS AUTRES BATTEUSES, NEZ ET TABLES EN INVENTAIRE •

- Poss. de financement à taux réduit
- Batteuses usagées : poss. financ. SANS INTERÊTS jusqu'au 1^{er} septembre 2002
- Pour acheteurs qualifiés et pour un temps limité.



STE-MARTINE, QC	ST-CLET, QC	HUNTINGDON, QC
30, rue St-Joseph	644, route 201	100, route 202
(450) 427-3612	(450) 456-3331	(450) 264-5198
(450) 377-2546	(514) 781-1814	(450) 264-6715
(514) 865-2271		

Visitez-nous sur internet : www.caseih.com/
Case IH est une marque déposée de la Corporation Case.

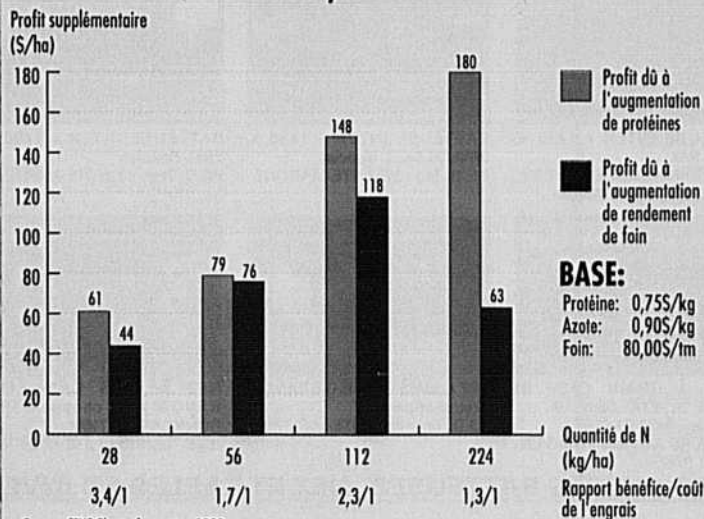




avec
**SELCOTE
ULTRA**

LA FERTILISATION pour prairies et pâturages C'EST PAYANT

Profit supplémentaire dû à l'augmentation de
la fertilisation azotée sur le mil, à Lennoxville et Normandin,
sur une moyenne de 3 années



Source : CPVQ Plantes fourragères 1989



PARTENAIRE
pour l'avenir